

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Union – Discipline – Travail



Conférence
Internationale sur les
Réformes des
Finances
Publiques

AFRIQUE FRANCOPHONE

"Collecter plus, dépenser mieux"

SYNTHESE DES ACTES DE LA CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LES REFORMES DES FINANCES PUBLIQUES (CIRFIP)

Lambert N'Galadjo Bamba
Bernard Salomé
Patrick K. N'Gouan

Abidjan, 20-23 novembre 2023



« La présente publication a été produite avec l'appui du Projet FPPS financé par l'union européenne et mis en œuvre par le Consortium ICE EEIG. Son contenu relève de sa seule responsabilité et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant l'opinion de l'Union européenne »

Sommaire

- 05 Mot du Ministre
- 07 Résumé exécutif
- 09 Sigles et abréviations
- 11 **RAPPORT GENERAL DE LA CONFERENCE**
- 14 Les travaux de préparation de la Conférence
- 14 La cérémonie d'ouverture
- 23 Les travaux en commissions et les restitutions des résultats
- 34 Cérémonie de clôture
- 37 **DECLARATION D'ABIDJAN SUR LES BONNES PRATIQUES ET CREATION D'UN POLE INTERNATIONAL D'EXPERTISE DES FINANCES PUBLIQUES**
- 39 Déclaration d'Abidjan sur les bonnes pratiques en matière de réformes des finances publiques
- 42 Création d'un Pôle international d'expertise des finances publiques
- 49 **ENSEIGNEMENTS ET PREPARATIFS DE LA CIRFIP 2025**
- 51 Ce qui a bien fonctionné : une préparation méthodologique rigoureuse
- 52 Ce qui peut être amélioré
- 53 Les prochaines étapes : la suite de la CIRFIP
- 55 **ANNEXES**
- 57 Agenda de la conférence
- 61 Liste des participants à la Conférence
- 72 Photos



Le Gouvernement ivoirien a organisé, en collaboration et avec l'appui de l'Union Européenne, une Conférence internationale sur les réformes des finances publiques (CIRFiP) sur le thème « collecter plus, dépenser mieux ». En référence aux directives de l'UEMOA, de la CEMAC et en s'inspirant des standards internationaux ainsi que des expériences françaises et celles des Partenaires Techniques et Financiers (PTF), cette Conférence a permis de mener une réflexion commune sur les mécanismes de réformes des finances publiques et d'en identifier les meilleures pratiques, de manière à renforcer la dynamique du processus dans chaque pays. De manière spécifique, elle a permis de partager les expériences, les bonnes pratiques, les difficultés de réformes et les solutions envisageables.

Cela a conduit à adopter « la Déclaration d'Abidjan » sur les bonnes pratiques en matière de réformes des finances publiques, le projet de création d'un pôle international d'expertise des finances publiques à Abidjan et la volonté d'organiser une telle conférence tous les deux ans dans des pays candidats.

En effet, la montée en compétence des acteurs des réformes nécessite une professionnalisation des ressources humaines, une mutualisation de bonnes pratiques et une mise à disposition d'outils, processus et actions pédagogiques, testés et validés. Ce processus de renforcement des capacités doit s'inscrire dans une recherche de mise en commun des modes de faire qui ont fait preuve d'efficacité en s'appuyant sur une expertise africaine et des échanges entre pairs.

Il nous faut donc œuvrer collectivement, décideurs nationaux africains et PTF, à :

- Assurer une mutualisation des bonnes pratiques, méthodes et outils ;
- Contribuer à l'émergence d'experts au savoir-faire reconnu dans leurs thématiques et mobilisables dans des échanges entre pairs ;
- Offrir un renforcement des capacités via des actions pédagogiques variées de transferts de compétences sur les nouveaux outils et processus techniques et innovants en réponse aux priorités de réformes.

En conséquence, les États et les partenaires sont exhortés à faciliter la mise en œuvre des recommandations de la conférence en vue d'assurer l'effectivité de la mise en œuvre des réformes et partant la bonne gouvernance dans la gestion de nos finances publiques.

Au vu des résultats de la conférence, je peux me féliciter et exprimer la gratitude du Gouvernement ivoirien à tous les participants venus d'Afrique, de France et des institutions partenaires internationales.

Je garde l'espoir que la graine semée à Abidjan fera pousser un arbre qui produira beaucoup de fruits, notamment en termes de performance, de transparence et d'optimisation des réformes des finances publiques.

Adama Coulibaly
Ministre des Finances et du Budget

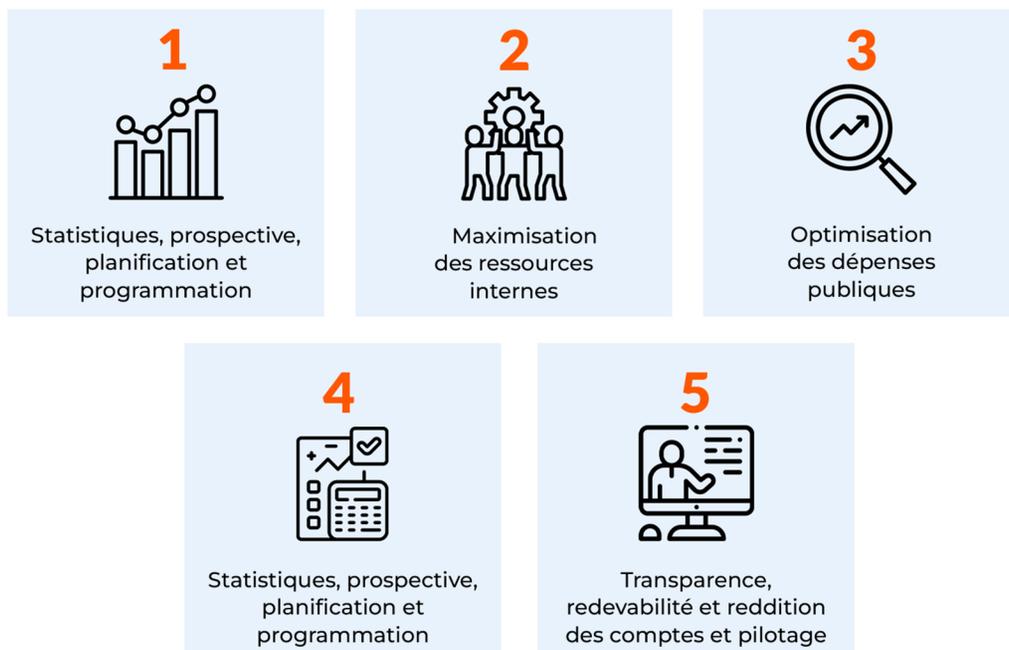
Résumé exécutif

La Conférence internationale sur les réformes des finances publiques (CIRFIP), organisée par le Gouvernement ivoirien avec l'appui et la collaboration de l'Union Européenne, s'est tenue du 20 au 23 novembre 2023 à Abidjan.

Cette conférence, dont le thème était « collecter plus, dépenser mieux », a enregistré la participation effective d'experts venus des différents pays de l'UEMOA, de la CEMAC, de l'Afrique du Nord, de Madagascar, de France et d'institutions financières internationales.

L'objectif général était de tirer des leçons de différentes expériences de bonnes pratiques et des difficultés en vue d'améliorer les réformes des finances publiques dans chaque pays.

Outre les travaux en séances plénières, cinq commissions de travail ont réfléchi sur les thèmes suivants :



Les travaux ont donné les résultats suivants :

De bonnes pratiques des pays en matière de réformes des finances publiques ont été partagées

Une déclaration commune, appelée « Déclaration d'Abidjan » sur la réforme des finances publiques, a été adoptée

Quelques éléments clés et étapes incontournables ont été recensées pour assurer la mise en œuvre de la Déclaration d'Abidjan

Le principe de création d'un pôle international d'expertise en finances publiques à Abidjan a été adopté

La diffusion des travaux (supports de présentations des communications et articles) est assurée par le site internet de la conférence : www.reformes-finances-publiques.com

Un réel engouement des participants qui ont souhaité l'organisation d'une CIRFiP tous les deux ans

L'expérience acquise lors de l'organisation de cette première CIRFiP, notamment sur le processus de sélection des contributeurs et le partage d'expériences, permet une capitalisation et quelques enseignements clés utiles à la préparation et la réalisation de la prochaine CIRFiP prévue dans deux ans.

Sigles et abréviations

BP : budget participatif

BSG : budget sensible au genre

CEMAC : Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale

CER : communauté économique régionale

CIRFiP : conférence internationale sur les reformes des finances publiques

CUT : compte unique du Trésor

GFP : gestion des finances publiques

INTOSAI : International Organization of Supreme Audit Institutions

ISC : institution supérieure de contrôle

LOLF : Loi Organique relative aux Lois de Finances

NSDD : Norme spéciale de diffusion de données

PEFA : Public Expenditure and Financial Accountability

PFMA : Public Finance Management Academy for Africa

PIMA : Public Investment Management Assessment

PTF : Partenaires Techniques et Financiers

SCN : système des comptes nationaux

SSN : système statistique national

TADAT : Tax Administration Diagnostic Assessment Tool.

TOFE : Tableau des Opérations Financières de l'Etat

UEMOA : Union Economique et Monétaire d'Afrique Centrale

**Sigles et
abréviations**

I

RAPPORT GENERAL DE LA CONFERENCE



INTRODUCTION

Placée sous le haut patronage du Président de la République de Côte d'Ivoire, Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara, la Conférence internationale sur les réformes des finances publiques (CIRFiP), organisée par le Gouvernement ivoirien avec l'appui et la collaboration de l'Union Européenne, s'est tenue du 20 au 23 novembre 2023 à Abidjan.

Cette conférence de haut de niveau qui a porté sur le thème : « collecter plus, dépenser mieux » a enregistré la participation effective d'experts venus des différents pays de l'UEMOA, de la CEMAC, de l'Afrique du Nord, de Madagascar de France et d'institutions financières internationales. Elle a permis de partager les expériences et de mettre en commun les bonnes pratiques afin d'améliorer les processus de réformes des finances publiques dans les pays d'Afrique francophone.



L'ensemble des échanges et contributions a permis l'élaboration et l'adoption, de la « Déclaration Abidjan sur les bonnes pratiques en matière de réformes des finances publiques ».

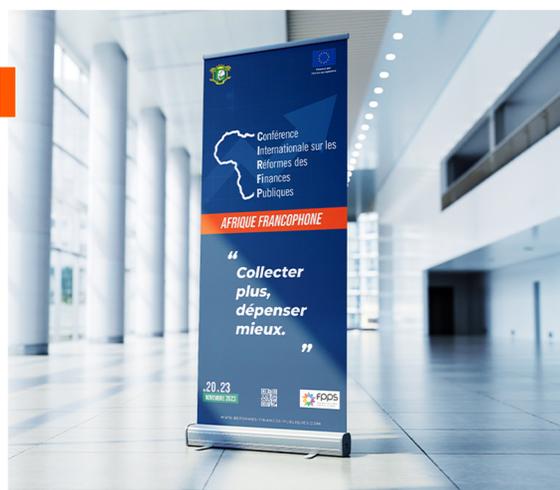
Le présent rapport général de la Conférence se structure autour de cinq points essentiels que sont :

- ▶ les travaux de préparation de la Conférence
- ▶ la cérémonie d'ouverture
- ▶ les présentations et échanges des plénières
- ▶ les travaux en commissions et leur restitution
- ▶ la cérémonie de clôture

1 Travaux de préparation de la Conférence

L'originalité de la CIRFiP réside, dans un premier temps, dans la démarche pré-conférence qui a consisté en une identification préalable de bonnes pratiques après un croisement d'informations venant de différents partenaires techniques et financiers (PTF).

Dans un deuxième temps, les personnes-ressources identifiées ont produit des notes succinctes qui ont été validées par le Comité scientifique de la Conférence. Les notes succinctes retenues ont été, par la suite, développées dans des documents de contributions qui ont servi de supports à la production de présentations faites lors des travaux en commissions.



La préparation de la CIRFiP s'est ainsi faite dans un cadre itératif et interactif qui a permis d'aboutir à des contributions hautement pertinentes en lien avec la problématique centrale de la Conférence à savoir « Comment collecter plus et dépenser mieux ».

2 Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture de la CIRFiP a été ponctuée par trois allocutions. Le mot de bienvenue a été prononcé par Madame Minafou Coulibaly-Koné, Directrice de Cabinet du Ministre des Finances et du Budget, représentant Monsieur le Ministre, Président du Comité d'Organisation. L'allocution du partenaire technique et bailleur de la Conférence a été faite par Mme Francesca Di Mauro, Ambassadrice de l'Union Européenne en Côte d'Ivoire, et le discours d'ouverture a été prononcé par Monsieur Moussa Sanogo, Ministre du Patrimoine, du Portefeuille de l'Etat et des Entreprises Publiques, représentant Monsieur le Premier Ministre, Robert Beugré Mambé, parrain de la cérémonie.



Madame Minafou Coulibaly-Koné représentante du Ministre des Finances et du Budget

Dans son intervention, Madame Minafou Coulibaly-Koné a, au nom de Monsieur le Ministre des Finances et du Budget, exprimé sa gratitude à Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara, Président de la République, pour avoir bien voulu autoriser la tenue de cette conférence internationale en Côte d'Ivoire. Elle a par la suite félicité les organisateurs et adressé ses sincères remerciements aux participants pour avoir voulu assurer leur présence effective et massive à cette rencontre internationale, qui engage pleinement les pays d'Afrique francophone à améliorer les processus de réformes des finances publiques.

A sa suite, Madame Francesca Di Mauro, ambassadrice de l'UE en Côte d'Ivoire a précisé que cette conférence intervenait dans un contexte de mobilisation des ressources publiques rendue difficile par les différentes crises que connaissent l'ensemble des pays. Le diagnostic montre que la mise en œuvre des directives sur les finances publiques a permis des progrès majeurs grâce à la conduite d'activités de collecte et de gestion collégiale soutenues par l'ensemble des acteurs impliqués. Cependant, des efforts restent encore à faire. Dans ce sens, la tenue de cette conférence se présente comme une opportunité d'atteindre trois objectifs principaux : maintenir la dette à un niveau soutenable, assurer une allocation équitable des ressources et améliorer la qualité des services publics.



Madame Francesca Di Mauro, ambassadrice de l'UE en Côte d'Ivoire



Moussa Sanogo, Ministre du Patrimoine, du Portefeuille de l'Etat et des Entreprises Publiques

Dans son allocution d'ouverture, Monsieur le Ministre du Patrimoine, du Portefeuille de l'Etat et des Entreprises Publiques a précisé que les réformes entreprises sont la manifestation de la volonté des gouvernements d'assurer un avenir prospère pour l'ensemble des concitoyens en ce sens que la transparence, la responsabilité et l'efficacité dans la gestion des finances publiques sont les fondamentaux pour le développement durable des nations. Après avoir présenté les différentes réformes entreprises en Côte d'Ivoire depuis 2014 et les résultats obtenus, Monsieur le Ministre a réitéré l'engagement du gouvernement ivoirien à encourager et à soutenir cette initiative avant de déclarer ouverte la conférence internationale sur les réformes des Finances Publiques (CIRFiP).

3 Présentations et échanges en séances plénières

1^{ère} Session plénière

La conférence, dans sa structuration, a comporté deux sessions plénières : une première qui s'est tenue le Jour 1, lundi 20 novembre et une seconde qui s'est déroulée le Jour 4, jeudi 23 novembre 2023.

La première session plénière a comporté neuf présentations, organisées en deux sous-sessions : la première modérée par le Professeur N'Galadjo Bamba, axée sur les réformes de finances publiques en Afrique et la seconde dirigée par M. Dely Soumahoro, centrée sur les expériences des partenaires techniques et financiers. Les deux modérateurs sont des conseillers du Ministre ivoirien des Finances et du Budget.

1^{ère} présentation

La première présentation, faite par Mme Holy Tiana Rame, membre et représentante du Secrétariat du PEFA, a porté sur les résultats des outils d'évaluation en matière de performance des systèmes de gestion des finances

publiques (GFP) et s'est axé sur le rappel de la méthodologie, des résultats des évaluations et de l'usage du PEFA pour soutenir l'amélioration de la GFP. On note que le PEFA 2016 comporte 31 indicateurs de performance structurés en sept composantes avec une grille de notation définie. Les résultats des évaluations PEFA réalisées dans les pays participant à la CIRFiP font ressortir les points forts suivants : la fiabilité budgétaire, la transparence des finances publiques, la stratégie budgétaire et l'établissement du budget fondé sur les politiques publiques ainsi que la prévisibilité et le contrôle de l'exécution du budget. Les points à améliorer concernent la gestion des actifs et des passifs, la comptabilité et le reporting, la supervision et l'audit externe. A l'issue de la présentation, les échanges ont porté essentiellement sur des points de clarification et la possibilité de comparabilité des résultats de l'évaluation avec les données des pays, mais aussi l'extension de l'outil à l'évaluation des politiques publiques.



2^{ème} présentation

La deuxième présentation relative à l'état des lieux des Institutions Supérieures de Contrôle (ISC) a été faite par Monsieur Alain Memvuh, Senior Manager, pour le compte de l'Initiative de Développement l'INTOSAI (IDI). L'IDI a pour mandat d'appuyer les ISC des pays en développement afin d'améliorer durablement leurs performances et leurs capacités. La situation des ISC d'Afrique Francophone Subsaharienne face aux réformes des finances publiques pourrait se résumer comme suit : la nécessité de plus d'indépendance des ISC et d'amélioration du cadre institutionnel, le besoin de professionnalisme et de meilleure qualité des travaux de contrôle des ISC et la nécessité d'améliorer la diffusion et le suivi des activités du contrôle. La présentation a suscité des échanges et contributions portant sur la clarification de l'indépendance des ISC vis-à-vis de la Cour des Comptes et les conditions d'adhésion à l'INTOSAI. Notons qu'il existe une norme INTOSAI régulant les principes d'indépendance. L'adhésion à l'INTOSAI est basée sur des discussions et concertations institutionnelles.





3^{ème} & 4^{ème} présentations



Les présentations 3 et 4 relatives aux bilans et perspectives des réformes des finances publiques dans l'UEMOA et la CEMAC ont été faites respectivement par Monsieur Habasso Traoré, Directeur des Finances Publiques et de la Fiscalité Intérieure à la Commission de l'UEMOA et Monsieur Issa Baba Mamadou, Directeur des Finances Publiques à la Commission de la CEMAC. L'accent a été mis sur les principaux résultats obtenus et sur les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des réformes dans les deux différentes communautés économiques régionales (CER). Concernant l'UEMOA,

certains pays, notamment la Guinée Bissau et le Sénégal, doivent finaliser la transposition des huit directives. En outre, certains aspects de la réforme ne sont encore mis en œuvre, notamment les publications des actifs financiers, les obligations de l'Etat, les contrats publics et la mise en œuvre de la comptabilité patrimoniale. Au niveau de la CEMAC, il apparaît l'insuffisance de communication des informations aux organes de contrôle externe et l'absence ou le grand retard dans les publications des rapports des Cours des Comptes dans la plupart des pays, l'insuffisance de contrôle interne et de production d'instruments de cadrage budgétaire se limitant à l'administration centrale, la non application de la comptabilité patrimoniale et la non réalisation de l'élargissement du périmètre du TOFE aux unités extra budgétaires.



Les deux présentations ont suscité quelques questionnements et commentaires relatives à la prise en compte des enjeux mondiaux (changements climatiques et genre) dans la gestion des finances publiques et de la gouvernance économique dans les deux Unions.



5^{ème} présentation

La deuxième sous-session de la première plénière a démarré après la pause-déjeuner par la cinquième présentation du jour, faite par Eric Deschoenmaeker et Mary van Overbeke de l'INTPA-EU sur l'évaluation de l'approche de l'UE intitulée « collecter plus et dépenser mieux » pour la période 2015-2021. Cette approche visait à réformer la gestion des finances publiques, soulignant des progrès mais aussi des obstacles tels que la variabilité de l'engagement politique, la lenteur institutionnelle et les limites financières dues à la conjoncture internationale.



Les limites propres à l'UE comprennent un portefeuille d'interventions fragmenté et un manque de complémentarité entre les incitations aux réformes et le soutien au renforcement des capacités. Les priorités futures pour l'UE incluent une meilleure compréhension des enjeux politico-économiques, la fixation d'objectifs réalistes, une attention croissante à la prévision et à la gestion des risques, l'utilisation répétée d'outils diagnostiques, le renforcement des fondamentaux de la gestion financière et le soutien accru à la gestion des investissements publics, surtout dans les secteurs sociaux.

L'accent a également été mis sur l'intégration des appuis de l'UE avec ceux d'autres organismes et le renforcement de la redevabilité aux citoyens. Les discussions ont porté sur les contributions de l'UE aux investissements publics, les objectifs ambitieux de l'UE et la méthode de définition des priorités. Cette méthode, selon les présentateurs, est basée sur les recommandations d'évaluateurs indépendants.



Monsieur Philippe Egoumé Bossogo, Directeur d'AFRITAC Centre, a, par la suite, fait une présentation sur les normes internationales, les bonnes pratiques de gouvernance financière et l'avancement des réformes. Il s'est concentré sur trois domaines clés : la mobilisation des recettes, la gestion des risques budgétaires et la gouvernance des infrastructures. Pour la mobilisation des recettes, il a souligné l'importance de la coordination des réformes fiscales et douanières, en utilisant l'outil TADAT (Tax Administration Diagnostic Assessment Tool) pour évaluer les

Concernant les risques budgétaires, il a noté les progrès réalisés dans l'intégration de la gestion des risques dans les finances publiques, avec des rapports sur les risques budgétaires produits dans la plupart des pays. Pour la gouvernance des infrastructures, il a mis en avant l'utilisation du PIMA (Public Investment Management Assessment) , un cadre d'analyse pour évaluer la gestion des investissements publics, y compris leur impact sur les changements climatiques.

AFRITAC soutient l'implémentation des recommandations du PIMA dans plusieurs domaines visant à améliorer la qualité, l'efficacité et la durabilité des investissements publics. Les discussions post-présentation ont porté sur l'évaluation et la gestion des risques budgétaires dans le cadre législatif, ainsi que sur la position du FMI face aux enjeux émergents en matière de finances publiques.



7^{ème} présentation



La septième communication a été celle de Mesdames Koudeidiatou Issabré-Sow et Christelle Weckend de la BAD, et a porté sur l'appropriation des réformes de la Gestion des Finances Publiques (GFP) par les acteurs nationaux et leur durabilité. La BAD a investi plus de 17 milliards USD dans plus de 200 programmes et projets de réformes de GFP depuis 2000. Cette initiative a abouti à des progrès significatifs en matière de gouvernance dans plusieurs pays africains. Cependant, les évaluations d'impact de la BAD montrent que la durabilité des réformes est menacée par le manque de finance-

ment pérenne, de compétences adéquates, de dialogue politique soutenu et de coordination entre les partenaires techniques et financiers. Pour renforcer la durabilité, la BAD suggère d'intensifier le dialogue politique, de promouvoir un financement à long terme, de développer une approche globale de renforcement des capacités et d'améliorer la coordination des actions des partenaires. Les discussions ont ensuite mis l'accent sur la compréhension de la prédominance des actions de la BAD au niveau de l'Afrique de l'Ouest.



8^{ème} présentation

Monsieur Saidou Diop de la Banque Mondiale a, dans la présentation suivante, discuté de la stratégie de l'institution, axée sur trois aspects de la gouvernance : les institutions de base pour la délivrance des services, la mobilisation des ressources internes, et la transparence et la redevabilité. Il a analysé les réformes de finances publiques dans des pays tels que le Burkina-Faso, le Tchad, la Côte d'Ivoire et le Bénin, mettant en lumière les défis liés à la coordination des politiques financières, à l'allocation stratégique des budgets dans les secteurs sociaux, et à la collecte des recettes.



Il a souligné l'importance de l'adoption de la technologie gouvernementale (GovTech) et l'adéquation entre emploi et compétence, ainsi que la nécessité de renforcer les capacités de l'État dans des régions fragilisées par la violence. Les leviers pour améliorer la gestion financière incluent un cadre réglementaire solide, la mobilisation des ressources et la budgétisation en temps de crise. Les discussions qui ont suivi la présentation se sont concentrées sur le renforcement du cadre institutionnel, l'intégration du secteur privé dans les réformes budgétaires et l'ajustement du taux de pression fiscale.



Messieurs Gintz et Glaise de l'Inspection Générale des Finances, lors de la dernière présentation de cette session plénière, ont éclairé les participants sur la mise en œuvre de la Loi Organique relative aux Lois de Finances (LOLF) en France durant plus de 20 ans d'expérience. Ils ont mis en avant la transformation de la gestion publique, le passage d'un cadre budgétaire rigide à un plus souple, et le passage d'une logique de moyens à une logique de performance. La LOLF a renforcé la transparence du budget et le rôle du Parlement, introduit de nouveaux outils pour les gestionnaires responsabilisés ; tout cela ayant nécessité une montée en compétence des fonctions financières.

Les discussions ont porté sur l'expérience française en matière de performance et de budgétisation, les objectifs de la LOLF, les avancées de la réforme, le lien entre la loi de programmation des finances publiques et la loi des finances publiques, le processus de validation des rapports de performance, et les ajustements apportés par la réforme, notamment concernant la suppression des débats d'orientations budgétaires et le changement de l'appellation de la loi des règlements.





La deuxième session plénière s'est tenue le dernier jour de la Conférence, à la suite de la session de restitution des travaux en Commissions, le jeudi 23 novembre. Elle a comporté deux présentations modérées par Monsieur Patrick Gbakou Monnè, Professeur Titulaire des Sciences Economiques de l'Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan.



La première présentation faite par M. Alain Memvuh, Senior Manager de Governance INTOSAI Development Institute, a adressé la problématique du « renforcement des capacités des institutions supérieures de contrôle (ISC) pour assurer leur rôle d'appui à l'atteinte de résultats et des objectifs de développement durable (ODD) ».





La seconde présentation a porté sur le thème : « public financial management capacity development under the AfDB Public Finance Management Academy (PFMA) for Africa: innovative approaches and emerging lessons » et a été faite par Monsieur Chidiebere Ibe, du PFM.A de la BAD. Il a mis l'accent sur les fondements du PFMA, le cadre stratégique, les objectifs et les buts stratégiques, sa description, les piliers stratégiques, les activités, la méthode, la valeur ajoutée et les résultats attendus.

4 Travaux en commissions et restitutions des résultats

Les jours 2 et 3 de la Conférence ont été consacrés aux travaux en commissions. Au total, cinq commissions ont été formées pour discuter, à travers trois tables-rondes par commission organisées en sous thème. 49 communications émanant de plus de 12 pays ont été présentées. Les travaux ont été facilités pour chaque commission par deux modérateurs assistés de trois rapporteurs. La restitution des travaux s'est faite en session plénière dans la matinée du Jour 4 de la Conférence sous la modération de Madame Theoua Pélaie, Professeur Titulaire de Droit Public de l'Université Alassane Ouattara de Bouaké, spécialiste des Finances Publiques. Les synthèses des travaux sont présentés ci-après par commission.

49 
communications
émanant de plus de
12 
12 pays
ont été
présentées



Commission 1

Statistiques, prospective, planification et programmation

Onze présentations ont été faites par des représentants de huit pays et ont porté sur :

- l'amélioration de la couverture des données des finances publiques et
- l'adhésion à la norme spéciale de diffusion des données (NSDD);
- le rattrapage de la production des comptes nationaux et la migration vers le SCN 2008;
- la gestion en mode budget programmes et le renforcement des processus
- de planification stratégique et la budgétisation axée sur la performance;
- la mise en œuvre de la budgétisation sensible au genre et au climat.





Facteurs de succès

Cadre juridique et organisationnel : les réformes qui ont réussi ont bénéficié d'un cadre juridique solide, tant au niveau communautaire que national. Cela inclut l'intégration des directives dans les systèmes nationaux et la prise en compte des aspects de genre.

Volonté politique et participation : l'affirmation de la volonté politique est cruciale pour la réussite des réformes, tout comme l'association du public et une démarche participative dans le processus budgétaire.

Renforcement des capacités et assistance technique : le renforcement des capacités des acteurs impliqués et la fourniture d'assistance technique sont nécessaires pour une mise en œuvre efficace des réformes et des programmes économiques et financiers.



Risques et difficultés

Les déficits dans ces facteurs énumérés, combinés à l'insuffisance de statistiques et d'indicateurs sur le genre, à l'existence de pesanteurs socio-culturelles dans la mise en place de la budgétisation sensible au genre et au retard dans la collecte de données statistiques pour l'évaluation de l'impact de la mise en œuvre constituent des difficultés majeures.



Recommandations

A l'endroit des pays

- Intégration complète des acteurs dans les programmes de réformes : intégrer pleinement les acteurs, tant en amont qu'en aval (y compris les utilisateurs), dans les programmes de réformes des systèmes statistiques nationaux (SSN) pour les préparer à utiliser les données statistiques dans les analyses et outils de prévision.
- Renforcement des cadres statistiques et macroéconomiques : accélérer la mise en œuvre de directives comme celle sur le TOFE (Tableau des Opérations Financières de l'État), publier régulièrement les TOFE selon un cadre communautaire minimum, et développer des outils d'analyse et de projection macroéconomique à long terme, en tenant compte des défis comme la viabilité financière, les tendances démographiques, le changement climatique et la gestion des ressources naturelles.
- Ressources durables pour les SSN et formation en statistiques : établir des ressources pérennes pour les SSN, renforcer ou créer des écoles de

formation statistique dans chaque pays, et mettre en place une gestion centralisée des ressources humaines. Améliorer également le traitement et la gestion de carrière des agents producteurs des Statistiques de Finances Publiques.

- Utilisation de la technologie et transparence des données : promouvoir les outils de digitalisation pour améliorer l'exploitation, la fiabilité et le partage des données statistiques, et améliorer la transparence en produisant et publiant régulièrement des statistiques fiables accompagnées de métadonnées et de notes méthodologiques.
- Préparation aux crises et mécanismes de financement innovants : mettre en place un plan de continuité d'activités pour assurer la production des SFP en cas de crise, et développer des mécanismes de financements innovants et pérennes pour la mise en œuvre des réformes. Inclure également les Objectifs de Développement Durable (ODD), l'agenda 2063 de l'Union Africaine et la Charte Africaine de la statistique dans la planification et l'exécution des réformes.

➤ A l'endroit des Communautés Economiques Régionales et des Partenaires Techniques et Financiers

- Renforcement de la formation et de l'assistance technique : contribuer au financement de la formation des cadres, renforcer l'assistance technique et soutenir le développement de compétences spécialisées dans des domaines comme la budgétisation sensible au genre et au climat. Cela inclut la mise en place de plateformes e-learning et la formation d'une masse critique d'experts dans des domaines spécifiques comme la BSG (Budgétisation Sensible au Genre) et la BP (Budget Participatif).
- Adaptation des Directives et collaboration internationale : réviser les Directives et les lois organiques relatives aux finances publiques (LOLF) pour intégrer les thèmes émergents tels que le climat et le genre. Encourager également la collaboration Sud-Sud dans le domaine des réformes des finances publiques, surmonter les défis socioculturels liés à ces réformes et renforcer le soutien technique et opérationnel pour améliorer les pratiques de budgétisation.

Commission 1

Commission 2

Maximisation des ressources internes

Douze présentations faites par des experts de sept pays et de trois institutions internationales se sont intéressées aux thématiques suivantes : l'élargissement et l'approfondissement des assiettes fiscales et douanières, les réformes et modernisations des administrations fiscales et douanières, et la digitalisation.



Facteurs de succès

- Adaptation et modernisation de l'administration fiscale : flexibiliser et adapter l'administration fiscale face aux nouveaux types de contribuables, notamment par la dématérialisation des pratiques et une approche plus numérique. Ceci inclut la mise en place d'un système d'autofinancement pour les projets de digitalisation, la vulgarisation des moyens de paiement électroniques et la bonne maîtrise des infrastructures digitales.
- Renforcement du cadre juridique et réglementaire, et synergie des équipes : renforcer et adapter le dispositif juridique et réglementaire dans le cadre des réformes fiscales. Travailler en synergie avec les sous-comités spécialisés, comme ceux en matière d'informatique et de communication, pour une meilleure appropriation des réformes. Inclure également des Directives communautaires répondant aux besoins des pays membres.
- Développement des ressources humaines et coopération internationale : renforcer les capacités des ressources humaines des administrations fiscales et douanières, recruter des agents qualifiés, et renforcer la coopération et le partage d'expériences avec des pays avancés dans le domaine de la transformation digitale. Mettre en place une politique de sensibilisation et d'incitation des contribuables, ainsi qu'un cadre de concertation et de dialogue entre les différentes administrations fiscales.

Risques et difficultés

- Défis techniques et de sécurité dans la transformation digitale : les processus de dématérialisation et d'automatisation se heurtent à des obstacles comme

la permissivité des systèmes de facturation d'entreprise, des solutions digitales inadaptées, et des risques liés à la cybercriminalité. Le recours à des opérateurs privés pour la transformation digitale de l'administration fiscale soulève des préoccupations en matière de gouvernance des données sensibles. De plus, il y a un manque de méthodologie claire pour conduire efficacement le processus de digitalisation.

- Résistance au changement et limitations des ressources : il y a une résistance notable des contribuables aux changements induits par les réformes fiscales et digitales, notamment en ce qui concerne l'adoption de la facture électronique. Les réformes fiscales et douanières sont également entravées par une insuffisance de ressources budgétaires et humaines qualifiées, ainsi que par des défis liés à l'interconnexion des différents services administratifs et à la fiscalisation du secteur informel. La transposition limitée des Directives communautaires par les États membres complique davantage la situation.



Recommandations

➤ Pour les pays

- Mettre en œuvre des réformes au niveau global, notamment législatif, administratif et des outils.
- Initier les réformes en se basant sur l'évaluation des compétences internes et externes, tout en assurant une gouvernance des réformes à divers niveaux.
- Mener les réformes à travers un plan stratégique pluriannuel, permettant la /rationalisation et la modularité des procédures des deux outils.
- Intégrer les objectifs de développement durable dans les politiques fiscales.

➤ A l'endroit des CER

- Porter certaines réformes structurantes par les commissions UEMOA et CEMAC, par exemple, mettre en place des outils digitaux pour favoriser la mutualisation entre les États membres.
- Aborder la question de la concurrence fiscale entre les États membres en rationalisant les codes de l'investissement, les dépenses fiscales et l'échange d'informations.
- Accompagner de manière plus efficace les États membres dans la transposition du cadre législatif régional.

➤ Pour les PTF

- Coordonner de manière plus efficace les matrices actions/projets avec les États et les différents PTF.
- Harmoniser les procédures des PTF afin d'assurer une clarté pour la mise en œuvre.
- Promouvoir la coopération Sud-Sud.

Commission 3 Optimisation des dépenses publiques

Treize présentations ont été assurées, par des experts de huit pays et structurées autour de trois tables-rondes ayant porté respectivement sur la performance et ressources humaines, la maîtrise de la chaîne des dépenses publiques, et les politiques et stratégies de financement et d'endettement, analyse de la viabilité et reporting de la dette.



Facteurs de succès

- Collaboration et communication efficaces : la transversalité et la bonne coordination entre les différentes directions, ministères et institutions, accompagnée d'une communication fluide et de l'implication des acteurs concernés, sont cruciales.
- Implication des décideurs politiques et renforcement continu des capacités : la mise en place de pôles d'expertise et d'équipes dédiées, ainsi que l'utilisation d'outils de diagnostic de la performance des finances publiques, contribuent également au succès.
- Implémentation progressive et mise à disposition des ressources adéquates avec la disponibilité d'outils, de manuels de procédure, et d'un système d'information fiable. Il est également crucial de maintenir la stabilité institutionnelle et de familiariser les acteurs sectoriels avec les procédures nationales pour faciliter la mise en œuvre de la réforme.

Commission 3



Risques et difficultés

- Défis de gestion et de communication : il existe une difficulté à synthétiser une grande quantité d'informations, une faible culture de résultats, et un manque de communication efficace sur les résultats des réformes. Cela s'accompagne d'un désengagement politique durant la mise en œuvre, d'une faible implication citoyenne dans le processus budgétaire, et d'une persistance de la gestion axée sur les moyens plutôt que sur les résultats.
- Contraintes Institutionnelles et Techniques : il y a des défis liés à l'insuffisance de compétences des acteurs impliqués, la faible capacité d'absorption des ressources, la lourdeur des processus de passation des marchés, et la mobilité du personnel. En outre, les dispositifs légaux et réglementaires encadrant les partenariats public-privé (PPP) sont faibles, sans oublier des mécanismes de contournement des contrôles. Le rôle des Responsables de programme est limité, et l'application de la gestion des investissements publics en autorisations d'engagement et crédits de paiement (AE/CP) est encore restreinte.



Recommandations

➤ Pour les pays

- Amélioration de l'environnement politique et institutionnel : renforcer la sensibilisation et le plaidoyer auprès des autorités politiques pour un cadre institutionnel favorable à la gestion budgétaire axée sur la performance. Mettre en place un système de reddition des comptes efficace et une stratégie de communication et d'engagement des acteurs tout au long de l'implémentation des réformes. Professionnaliser la gestion des finances publiques, notamment par l'établissement d'un fichier de référence pour les nominations aux postes clés.
- Renforcement des capacités techniques et opérationnelles : améliorer et maintenir les capacités des acteurs, établir des pôles d'expertise en gestion des finances publiques (GFP), et systématiser l'évaluation des politiques publiques pour améliorer l'efficacité des dépenses. Mettre en place, au niveau communautaire, un centre de promotion et de développement de l'expertise locale pour piloter les réformes.
- Amélioration des systèmes d'information : développer des systèmes d'information intégrés et interopérables pour toute la chaîne de dépenses publiques, et renforcer le dispositif de contrôle interne et d'audit pour optimiser les dépenses publiques.

➤ **Pour les Communautés Economiques Régionales**

- Développer des outils et des réseaux pour renforcer la transparence et l'efficacité dans la gestion des finances publiques. Mettre en place un outil global de transparence intégrant tous les indicateurs d'une bonne gestion des investissements publics, la création d'un réseau d'experts sur le budget-programme, et une plateforme régionale d'échanges sur la maîtrise de la chaîne des dépenses.
- Organiser des événements tels qu'un colloque pour les contrôleurs financiers et développer une approche communautaire pour construire des systèmes d'information efficaces et rationaliser les coûts des infrastructures informatiques de soutien aux réformes.

➤ **Pour les PTF**

- Harmoniser et mieux coordonner les financements externes, notamment en présentant les opérations de financement conformément à la nomenclature budgétaire des Etats.
- Accompagner les pays dans les réformes des finances publiques, en mettant l'accent sur le basculement en budget programmes pour ceux qui n'ont pas encore mis en œuvre cette réforme, et créer une plateforme internationale pour le partage d'expériences sur la gestion des finances publiques.



Commission 4 Optimisation des dépenses publiques

Huit présentations ont été faites par des experts de cinq pays africains et de la France autour de trois tables rondes selon les problématiques de la mise en œuvre des innovations comptables et états financiers, de la gestion de la trésorerie et mise en œuvre du Compte Unique du Trésor, et du Système d'information budgétaire et comptable.



Facteurs de succès

- Planification stratégique et gouvernance : un portage politique solide pour impliquer tous les acteurs est crucial. Cela comprend l'élaboration d'un plan

de réforme des finances publiques qui intègre un plan de réforme comptable de l'État, avec un accent sur la gouvernance, la documentation, le contrôle interne comptable, et le bilan d'ouverture.

- Mise en œuvre efficace et gestion des ressources : la définition du statut du comptable des matières et une stratégie pour le bilan d'ouverture, favorisant la méthode d'enrichissement progressif pour l'évaluation du patrimoine. Parallèlement, la mise en œuvre d'un système d'information (SI) intégré et sécurisé, la mobilisation des ressources financières adaptées au projet, et l'intégration de la gestion des risques dans la réforme globale sont essentielles pour la réussite de la réforme.



Risques et difficultés

- Manque de leadership politique et de planification stratégique : un faible portage politique et stratégique, ainsi que la réticence des acteurs face à la conduite du changement, sont des obstacles majeurs. L'absence d'un plan global de gestion de la réforme des finances publiques et d'un plan national pour la réforme comptable de l'État, en tant que composante de la stratégie de mise en œuvre des directives communautaires, entrave l'avancement des réformes.
- Insuffisance de coordination et de ressources : il y a une coordination insuffisante entre les divers segments de la réforme des finances publiques et un manque de synergie entre les acteurs impliqués. De plus, la faible prise en charge du coût de la réforme, la faiblesse des compétences pour soutenir la réforme, et l'insuffisance des équipements et infrastructures informatiques limitent l'efficacité des initiatives de réforme.
- Défis techniques et de gestion des risques : la complexité dans la production du tableau de flux de trésorerie, l'absence d'un système d'information (SI) intégré robuste, et des problèmes liés aux interfaces représentent des défis techniques significatifs. En outre, il y a un manque de gestion des risques liés au climat, à l'environnement, aux fraudes, et au blanchiment d'argent, ainsi que l'absence d'un dispositif robuste pour le Compte Unique du Trésor.



Recommandations

▲ Au titre de la gestion de la trésorerie et mise en œuvre du Compte Unique du Trésor

- Planification et intégration efficace du CUT : élaborer un plan d'action détaillé pour la mise en œuvre du Compte Unique du Trésor, en arrimant la gestion de la trésorerie et de la dette autour du CUT comme outil central de gestion de la trésorerie de l'État. Développer également un système d'in-

formation dédié au CUT qui soit intégré au système d'information global de gestion des finances publiques.

- Digitalisation et prise en compte des facteurs environnementaux : mettre en œuvre la digitalisation des encaissements et des paiements en les adossant au Compte Unique du Trésor. Intégrer en outre le facteur climatique dans le processus global de réforme, notamment en tenant compte de la nécessité d'une accréditation internationale pour la mobilisation de financements et l'obtention d'assistance technique.

➤ *Au titre du système d'information budgétaire et comptable*

- Définition d'un plan d'actions de la mise en œuvre d'un système d'information ;
- Définition de la méthodologie de développement des SIGFIP (procédures, instructions, cahiers de charges).



Commission 5

Transparence, redevabilité et reddition des comptes et pilotage des réformes

Les trois tables-rondes de cette commission se sont organisées respectivement autour des thématiques suivantes : outils de diagnostics et pilotage des réformes, contrôles et audits internes et externes, et transparence, lutte contre la corruption, fraude et blanchiment. Neuf présentations ont été faites par des experts de cinq pays africains et d'Expertise France.



Facteurs de succès

- Planification et gouvernance stratégique : les réformes sont plus efficaces lorsqu'elles sont basées sur des évaluations et des diagnostics appropriés du système de gestion des finances publiques (comme PEFA, PIMA, etc.), avec une définition claire des priorités dans un plan d'action opérationnel. L'existence d'un cadre institutionnel solide pour la gouvernance des réformes et la mise en place de cadres de dialogue avec les partenaires techniques et financiers sous l'égide d'un comité de pilotage au plus haut niveau sont essentiels.

- Renforcement du leadership et de la coordination : le succès dépend du renforcement du pouvoir décisionnel et opérationnel des responsables en charge des réformes, d'une coordination renforcée et régulière avec les partenaires techniques et financiers, et de l'élaboration de plans d'action triennaux glissants. L'implication de la société civile dans la conception et la mise en œuvre des réformes, ainsi que la création de sous-comités techniques et de groupes thématiques pour l'exécution opérationnelle, sont également cruciales.
- Renforcement des organes de contrôle et de la gouvernance : une indépendance renforcée des cours des comptes, notamment par la programmation des missions d'audits, la publication des rapports d'audits, l'autonomie financière et le recrutement de magistrats par concours, est un facteur clé. Il est également important d'avoir un cadre de concertation pour les organes de contrôle des finances publiques et de mettre en place des stratégies contre le blanchiment d'argent, tout en prenant en compte les attentes des citoyens par les institutions supérieures de contrôle.



Risques et difficultés

- Manque de ressources et de soutien institutionnel : il existe une appropriation insuffisante des réformes par les structures de mise en œuvre, accompagnée d'une insuffisance des ressources humaines et financières, ainsi qu'une mauvaise allocation de ces ressources. Cela est aggravé par un déficit d'implication politique, une résistance face au changement, et une faible coopération interdépartementale, menant à des chocs institutionnels.
- Défis techniques et de gouvernance : la faible intégration des systèmes d'information de gestion des finances publiques, une insuffisance dans la reddition des comptes, et une faible capacité des Organisations de la Société Civile (OSC) à analyser les documents de transparence budgétaire constituent des défis majeurs. De plus, il y a une faible protection des lanceurs d'alerte et une utilisation insuffisante des nouvelles technologies.



Recommandations

- Vision stratégique et gouvernance des réformes : développer une vision claire des réformes alignée avec la stratégie nationale, soutenue par un engagement politique accru ; mettre en place une stratégie de réformes avec un plan d'action opérationnel, instaurer une gouvernance des réformes au plus haut niveau politique, et confier le pilotage technique à une structure dédiée au pouvoir renforcé ; établir des cadres formels de concertation avec les partenaires techniques, financiers et les organisations de la société civile (OSC) pour une gouvernance collaborative des réformes.

- Renforcement du contrôle et de l'audit : (i) accroître les moyens d'action pour renforcer l'impact des audits, renforcer le cadre institutionnel de la Cour des Comptes, et élaborer des mécanismes efficaces pour le suivi des recommandations de la Cour des comptes, y compris la cartographie des risques et les plans de mitigation. (ii) Assurer un engagement et un accompagnement politique solide, et mettre en place des mécanismes pour mesurer les opinions des parties prenantes ainsi que le renforcement des capacités professionnelles du personnel d'audit.
- Lutte contre la corruption et renforcement de la transparence : (i) Centraliser la coordination en matière de lutte contre le blanchiment d'argent sous l'égide d'un magistrat et renforcer la coopération transfrontalière dans le domaine de l'échange d'informations sur le blanchiment d'argent et le crime organisé. (ii) Maintenir et renforcer les efforts de transparence et de participation citoyenne dans le processus budgétaire, y compris par le renforcement des mécanismes communautaires de participation et la mise en place de programmes de formation pour les OSC alignés sur le processus budgétaire. (iii) Assurer la protection des lanceurs d'alerte dans le cadre des plateformes citoyennes.

5 Cérémonie de clôture

La cérémonie de clôture de la Conférence Internationale sur les Réformes des Finances Publiques a enregistré :

- la lecture et l'adoption par la Conférence du rapport de synthèse des travaux présenté par le rapporteur général, Prof. Alban Houré, Economiste, Directeur de la CAPEC, membre du Comité scientifique ;
- la lecture et l'adoption de la « Déclaration d'Abidjan » présentée par Prof. N'Galadjo Bamba ;
- l'allocution de Monsieur Massimo Scalorbi, chef de coopération de l'Union Européenne en Côte d'Ivoire, qui a souligné la qualité des travaux et a tenu à remercier toutes les parties prenantes impliquées dans l'organisation de cette conférence. Il a exprimé sa profonde gratitude au Gouvernement ivoirien et spécifiquement à M. le Ministre des Finances et du Budget pour son implication personnelle dans la réussite de cette Conférence. Il a finalement signifié l'engagement de l'Union Européenne à accompagner la mise en œuvre des attentes et exhortations exprimées dans la Déclaration d'Abidjan ;
- la délivrance des attestations de participation aux participants ;
- l'allocution de clôture de la Conférence délivrée par Monsieur Vassogbo Bamba, Directeur de Cabinet Adjoint du Ministre des Finances et du Budget, représentant Monsieur le Ministre. Il a, dans un premier temps,

la lecture et l'adoption par la Conférence du rapport de synthèse des travaux présenté par le rapporteur général, Prof. Alban Houré, Economiste, Directeur de la CAPEC, membre du Comité scientifique ;
la lecture et l'adoption de la « Déclaration d'Abidjan » présentée par Prof. N'Galadjo Bamba ;

l'allocution de Monsieur Massimo Scalorbi, chef de coopération de l'Union Européenne en Côte d'Ivoire, qui a souligné la qualité des travaux et a tenu à remercier toutes les parties prenantes impliquées dans l'organisation de cette conférence. Il a exprimé sa profonde gratitude au Gouvernement ivoirien et spécifiquement à M. le Ministre des Finances et du Budget pour son implication personnelle dans la réussite de cette Conférence. Il a finalement signifié l'engagement de l'Union Européenne à accompagner la mise en œuvre des attentes et exhortations exprimées dans la Déclaration d'Abidjan ;

la délivrance des attestations de participation aux participants ;

l'allocution de clôture de la Conférence délivrée par Monsieur Vassogbo Bamba, Directeur de Cabinet Adjoint du Ministre des Finances et du Budget, représentant Monsieur le Ministre. Il a, dans un premier temps,

C'est sur ces mots et tout en renouvelant ses remerciements à tous, et en souhaitant un bon retour aux participations venus d'autres pays, que Monsieur le Directeur de Cabinet Adjoint a déclaré close la Conférence Internationale sur les Réformes des Finances Publiques en Afrique Francophone.



Photo de clôture

II

An aerial photograph of Abidjan, Ivory Coast, showing a mix of modern high-rise buildings and older structures. A large body of water is visible in the background, with a bridge and a crane. The sky is blue with scattered white clouds. The foreground shows the reflection of the buildings and sky on the water's surface.

**DÉCLARATION D'ABIDJAN
SUR LES BONNES PRATIQUES
ET CRÉATION D'UN PÔLE
INTERNATIONAL D'EXPERTISE
DES FINANCES PUBLIQUES**

1 Déclaration d'Abidjan sur les bonnes pratiques en matière de réformes des finances publiques

■ Contexte

1. Depuis une vingtaine d'années, les efforts de réforme de la gestion des finances publiques dans les pays francophones d'Afrique en particulier sont orientés vers l'amélioration de la transparence, de la performance, de la gestion axée sur les résultats et de la redevabilité.
2. Aujourd'hui la gestion des finances publiques doit aussi répondre aux défis du changement climatique, des inégalités en particulier sociales et de genre, avec des institutions compétentes, outillées et en capacité de mettre en œuvre les politiques nationales couronnées de résultats.
3. Les pays francophones de l'Afrique, y compris les ensembles régionaux au Maghreb et dans l'Océan Indien, et les deux communautés sous-régionales africaines (UEMOA et CEMAC), d'autres ensembles régionaux au Maghreb et en Afrique de l'Océan Indien s'en sont inspirées pour édicter des directives régionales et des lois organiques relatives aux finances publiques pour encadrer les réformes.
4. Afin d'échanger leurs expériences dans la poursuite de ces réformes et leur efficacité, des experts de 23 pays d'Afrique francophone et de France ainsi que ceux de 18 Institutions financières internationales se sont réunis en une Conférence Internationale sur les Réformes des Finances Publiques (CIRFIP) à Abidjan (Côte d'Ivoire) du 20 au 23 novembre 2023 sur le thème général « Collecter Plus,

■ Expression de volonté

Les experts participant à cette conférence d'Abidjan :

6. Expriment les besoins que les États soient ambitieux dans les objectifs de réforme, mais rappellent la nécessité de réalisme grâce à un phasage, une acceptation de la durée et les moyens humains et financiers pour réussir ces réformes ;
7. Rappellent la primauté des procédures nationales, de la transparence et de la redevabilité ainsi que le besoin de doter les gestionnaires des réformes et les responsables de programmes des outils et systèmes nécessaires à la gestion axée sur les résultats, au devoir de transparence et de performance ;
8. Reconnaissent que ces nouveaux principes de gestion des finances publiques appellent la mobilisation des décideurs politiques et mettent l'accent sur les gains d'efficacité et d'efficacités attendus de ces réformes ;
9. Demandent que les outils et systèmes nécessaires à la gestion axée sur les résultats s'inscrivent dans un changement de culture des administrations vers la redevabilité aux citoyens et l'obligation de résultats, au premier denier ;



10. Rappelent, à cet effet, que la Gestion des Finances Publiques n'a d'autre objectif que d'assurer la mise en œuvre des politiques publiques, sectorielles, dans tous les territoires et pour tous les citoyens ;

11. Pour ce faire et tirant expérience des commissions de la CEMAC, de l'UEMOA, des pays représentés à la Conférence, de ceux de l'OCDE et de l'Union Européenne, les experts affirment le rôle essentiel du partage d'expérience et de mutualisation de l'expertise qui permettent d'assurer la conception et l'effectivité de la mise en œuvre technique et managériale de nouveaux principes, de directives et des nouvelles méthodes de gestion, les experts réunis à Abidjan :

12. Demandent que le renforcement des capacités bénéficie de l'appui d'une entité dédiée, neutre, capable d'offrir un cadre de mise en commun, de réflexion commune et de démonstration des méthodes qui ont fait preuve d'efficacité.

13. Rappelent que les gestionnaires des réformes et les responsables des programmes abordent leurs responsabilités à l'aide des outils reconnus et motivé par l'obligation de performance.

14. Dans cette perspective, la Conférence propose de créer un Pôle international d'expertise dédié au développement des compétences en Afrique Francophone :

- qui assure une mutualisation des bonnes pratiques, méthodes et outils alignés sur les systèmes nationaux,
- qui contribue à l'émergence d'experts au savoir-faire reconnu dans leur thématiques, mobilisables pour des échanges entre pairs,
- qui offre un renforcement des capacités via des actions pédagogiques variées de transfert de compétences sur les nouveaux outils et processus techniques et innovants en réponse aux priorités de réformes.

■ Exhortations des États

15. Les participants à la Conférence internationale de la réforme des finances publiques d'Abidjan exhortent les États et les Commissions régionales à prendre toutes mesures politiques, administratives et financières en vue d'accélérer les réformes des finances publiques par l'application de bonnes pratiques. Ils demandent, en particulier, la prise des mesures suivantes :

16. Amener le système statistique à remplir les critères d'exhaustivité, de fiabilité, de disponibilité et de diffusion et le processus budgétaire à répondre aux exigences de performance et de transversalité par l'inclusion du genre et du changement climatique ;

17. Exploiter au maximum le potentiel fiscal interne en s'appuyant sur la modernisation des administrations et la digitalisation des opérations, la communication avec les contribuables et l'amélioration des services pour renforcer le contrat social ;

**DÉCLARATION
D'ABIDJAN** 

18. Renforcer, pour les pays ayant franchi le pas, le passage aux budgets de programmes en instituant l'administration publique comme responsable des résultats, en appuyant le rôle nouveau de responsables de programmes, et en accédant aux outils nouveaux dédiés et permettant d'atteindre tous les citoyens sur le territoire ;

19. Assurer l'insertion et la maîtrise des nouveaux outils et modes opératoires. La conférence appelle les États et les Commissions régionales à porter leur attention sur la qualité comptable, les outils d'exécution, les contrôles internes et externes dans un objectif de transformation des administrations vers une plus grande qualité du service délivré ;

20. Formuler, piloter, coordonner les efforts de réformes de la Gestion des Finances Publiques et assurer un suivi de la performance et communiquer sur les résultats ;

21. Instituer la CIRFiP en un rendez-vous biennal offrant un cadre unique de dialogue en Afrique francophone avec un effet d'incubation et d'impulsion des efforts de réforme ;

22. Établir une feuille de route pour la création d'un Pôle international d'expertise en Afrique Francophone et ses mécanismes de déclinaison thématique, en coopération et complémentarité avec les initiatives de renforcement des compétences ; ce Pôle pourrait être basé à Abidjan et serait basé sur une transformation de l'Institut des Finances de Côte d'Ivoire.

■ Accompagnements des partenaires techniques et financiers

23. La Conférence appelle les partenaires techniques et financiers à se joindre à cet effort de création des compétences, de direction des réformes et de gestion des processus nouveaux et alignés, dans un horizon d'accompagnement de la transformation.

24. Rappelant les principes de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide (2005), la Conférence appelle les Partenaires techniques et financiers à privilégier l'alignement des financements externes sur les systèmes nationaux.



Fait à Abidjan, le 23 novembre 23

2 Besoins exprimés lors de la Conférence d'Abidjan

- Besoins généraux d'appui rappelés par les participants, experts des pays

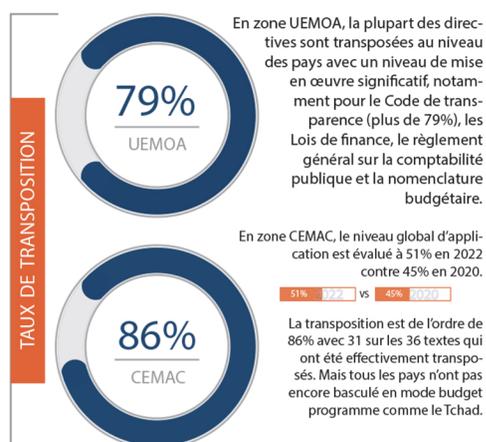
Les participants n'ont pas seulement demandé une offre de service et de renforcement de capacités. Leurs demandes portent également sur la conception et la conduite des réformes, devant être reconnues comme une nécessité pour faire face aux défis du développement dans un contexte de pénurie du financement, d'un besoin accru de ressources face aux défis du changement climatique, des inégalités et de la pauvreté.

Ils exhortent les États et les partenaires à leur permettre d'assurer la mise en œuvre des réformes nécessaires, en s'appuyant sur les expériences des uns et des autres, en les aidant à renforcer les institutions et la gouvernance des réformes.

Les participants ont rappelé que la Gestion des Finances Publiques n'a d'autre objectif que d'assurer la mise en œuvre efficace des politiques publiques, sectorielles, dans tous les territoires et pour tous les citoyens. A ce titre, ils ont réitéré la primauté des résultats, de la transparence et de la redevabilité et le besoin de doter les gestionnaires des réformes et les responsables de programmes des outils et systèmes nécessaires à la gestion axée sur les résultats, au devoir de transparence et de performance.

- Besoins d'appui à la transposition et la mise en œuvre des directives internationales et régionales au niveau des États

En zone UEMOA, la plupart des directives sont transposées au niveau des pays avec un niveau de mise en œuvre significatif, notamment pour le Code de transparence (plus de 79%), les Lois de finance, le règlement général sur la comptabilité publique et la nomenclature budgétaire. Les autres directives portant tableau des opérations financières, régime financier des collectivités territoriales et comptabilité des matières restent à consolider. L'adoption du budget de programme et les dispositions liées à la budgétisation (cadrage et documents budgétaires) est maintenant une réalité dans la sous-région.



En zone CEMAC, le niveau global d'application est évalué à 51% en 2022 contre 45% en 2020. La transposition est de l'ordre de 86% avec 31 sur les 36 textes qui ont été effectivement transposés. Mais tous les pays n'ont pas encore basculé en mode budget programme comme le Tchad.

Il s'agit là de faire le point sur la mise en œuvre du schéma directeur global de la réforme, de le définir s'il n'existe pas encore et de dégager une stratégie d'action pluriannuelle et opérationnelle pour progresser dans la voie d'une transposition et mise en œuvre de plus en plus complète. Les pays les plus avancés ont beaucoup à apporter aux autres en les aidant dans leur travail de co-construction de ce schéma et de cette stratégie d'action.

- **Besoins d'appui à la mise en place des systèmes, méthodes et outils pour la nouvelle gestion budgétaire et comptable**

Beaucoup d'États cherchent encore à développer et à interfacier les systèmes d'information (SI) indispensables à la nouvelle gestion budgétaire et comptable : améliorer le SIB, développer un nouveau SIC interfacé avec le SIB voire parvenir à un système complètement intégré ; permettre de développer la comptabilité patrimoniale ; se doter des méthodes et outils pour développer le contrôle interne et le contrôle de gestion ; permettre une gestion axée sur les résultats à partir d'un système gigogne de tableaux de bord.

Il importe également de développer un système d'information et de gestion des ressources humaines qui permette une gestion optimale de la masse salariale et un développement de la ressource humaine en vue de la performance à travers les agents de la Fonction Publique autant qu'à travers les outils.

Là encore, les échanges entre pays doivent permettre de tirer des enseignements des réussites et des contreperformances des uns pour coconstruire des systèmes, des outils et des démarches qui capitalisent sur ce qui fonctionne ailleurs mais que l'on adapte aux spécificités de chaque pays et de chaque système d'acteurs.

- **Besoins d'appui au développement des nouvelles pratiques de gestion axées sur les résultats et de recherche de la performance**

Ces besoins sont certainement aujourd'hui les plus importants pour que les réformes soient définitivement ancrées dans les pratiques courantes des managers gestionnaires au niveau des différents acteurs clés (responsables programmes, d'activités, etc.). Il importe de concevoir des situations managériales qui libèrent les initiatives de gestion tout au long de ces lignes managériales : optimisation de la gestion des crédits de fonctionnement alloués mais aussi de tous les moyens déjà à disposition (équipements existants, personnels affectés) ; utilisation effective des marges de manœuvre données aux managers gestionnaires grâce à la fongibilité asymétrique ; revue des dépenses dans l'approche « justification au premier denier »

; revue des politiques publiques en cours de mise en œuvre pour gagner en efficacité et durabilité dans un souci permanent d'efficience.

Ce défi de développement des bonnes pratiques suppose énormément d'échanges d'expérience sur la manière d'y parvenir : modes de management et de motivation des cadres gestionnaires ; mode de développement du dialogue de gestion ; modes d'analyse évaluative des dépenses y compris des dépenses fiscales ; modes d'exploration des gisements de meilleure qualité de service, de meilleure utilisation des ressources disponibles.

Par ailleurs, la mobilité des cadres doit conduire à former en permanence de nouveaux gestionnaires pour leur faire acquérir la nouvelle culture de gestion. Cela suppose également de développer un vivier de gestionnaires ayant fait leurs preuves et capables, en tant que grands témoins, de pouvoir partager leur expérience, leur savoir-faire avec les nouveaux gestionnaires.

- **Besoins d'appui au développement d'un suivi – évaluation stimulant le passage à la pratique et l'approfondissement de l'utilisation effective des dispositifs, méthodes et outils mis à disposition des gestionnaires opérationnels**

Les réformes mises en œuvre actuellement souffrent d'un manque de mise en évidence des résultats concrets, des performances effectives qu'elles permettent de réaliser.

Les échanges entre pays qui sont à développer doivent porter précisément sur ces résultats, sur ces performances et sur la manière les managers gestionnaires ont pu les obtenir.

Par ailleurs, les démarches d'évaluation et de pilotage des deux Commissions régionales doivent être renforcées. Elles doivent s'appuyer sur des bilans chiffrés de la mise en œuvre de l'ensemble des directives de finances publiques. Pour cela, les deux CER ont développé des outils de suivi-évaluation pour mesurer l'état d'avancement de la mise en œuvre des directives de finances publiques. Ainsi, le Conseil des Ministres de la CEMAC a été adopté, en 2016, 6 grilles de suivi évaluation comportant 60 activités mesurées par 93 indicateurs¹.

6

**Grilles
de suivi
évaluation**



60

Activités



93

Indicateurs



¹ Réalisées avec l'appui du Pôle PNUD de Dakar et l'appui financier de l'UE

3 Un Pôle d'expertise en réponse à ces besoins

- **Nécessité de création d'un Pôle international d'expertise des finances publiques**

La Conférence internationale sur les réformes de finances publiques (CIRFiP) organisée par le Gouvernement ivoirien avec l'appui et la collaboration de l'Union Européenne a offert un cadre de dialogue unique en Afrique pour une mise en commun d'expériences illustrées par des présentations d'experts qui ont en commun la démarche de performance et de gestion axée sur les résultats.

Ces participants ont mis en évidence, lors des travaux en commissions, le fait que la montée en compétence des acteurs des réformes nécessite une professionnalisation des ressources humaines, une mutualisation de bonnes pratiques et une mise à disposition d'outils, processus et actions pédagogiques testés et validés. Ils ont souligné l'importance d'inscrire ce processus de renforcement des capacités dans une recherche de mise en commun des manières de faire qui ont fait preuve d'efficacité en s'appuyant sur une expertise africaine et des échanges entre pairs.

Ces éléments plaident pour la création d'un Institut régional d'expertise et d'une plateforme d'échanges et de capitalisation au profit des cadres africains et des commissions régionales. Cette plateforme serait à la fois une passerelle entre les deux zones UEMOA/CEMAC et pour les pays africains (principalement francophones) et associerait d'autres pays pour des échanges d'expériences.

Dans cette perspective, la Déclaration d'Abidjan a proposé de créer un Pôle international d'expertise dédié au développement des compétences en Afrique Francophone pour :

- assurer une mutualisation des bonnes pratiques, méthodes et outils ;
- contribuer à l'émergence d'experts au savoir-faire reconnu dans leur thématiques, mobilisables dans des échanges entre pairs ;
- offrir un renforcement des capacités via des actions pédagogiques variées de transferts de compétences sur les nouveaux outils et processus techniques et innovants en réponse aux priorités de réforme.

En effet, les participants à la CIRFiP souhaitent bénéficier d'une plateforme d'échanges, d'un institut capable de créer et assurer des actions de développement des capacités et de mobiliser l'expertise provenant des administrations publiques des pays africains francophones.

Ils ont tous apprécié la qualité de la Conférence comme mode d'échanges, comme motivation pour rédiger des communications et partager ouvertement leurs expériences, contraintes et réussites. Une telle conférence biennale est de nature à encourager, dans leur action, les promoteurs de la réforme dans chaque pays et à les aider à obtenir auprès des autorités les soutiens dont ils ont besoin.

■ Missions

Une plateforme d'échanges et un Pôle d'expertise et de renforcement des capacités en Afrique pour :

- construire, avec les acteurs de la réforme, une offre de services sous forme d'actions pédagogiques variées et innovantes adaptées aux priorités de réformes et les met à disposition des pays de la région ;
- permettre une mise en commun et une mutualisation des bonnes pratiques, méthodes et outils (plateforme documentaire et réseau /forum d'échanges) ;
- s'appuyer sur une expertise africaine au savoir-faire reconnu dans leur thématique, mobilisable dans des échanges entre pairs.

■ Offre de services

- Capitalisation de méthodes, d'outils et d'expériences

En premier lieu, le dispositif s'appuiera sur les outils existants en veillant à ce que les outils développés par les deux CER comme la matrice de suivi évaluation et son guide d'utilisation soient utilisés par l'ensemble des acteurs (y compris des PTFs), ils ont un rôle central à jouer dans la mise en œuvre des directives et doivent pouvoir permettre de poser chaque année un bilan et une auto-évaluation par l'ensemble des pays dans la mise en œuvre.

Ce bilan doit pouvoir orienter les programmes de renforcement des capacités et identifier les bonnes pratiques. La valorisation des bonnes pratiques pourrait prendre la forme de fiches outils et méthodologie mises à disposition et surtout d'un mécanisme permettant d'accéder à des référents.

Au-delà, l'institutionnalisation de la CIRFiP sur une base biennale sera l'occasion de maintenir un cadre de dialogue élargi entre les différents pays et institutions représentées, de mise à disposition du savoir-faire par le biais des communications et favorisera la mutualisation des bonnes pratiques entre membres de la CIRFiP.

Un site internet dédié avec une documentation sur les bonnes pratiques et retours d'expérience, un forum par thème et un cadre de préparation anticipé de la Conférence facilitera les échanges d'expérience et la mise à disposition d'expertise reconnue pour élaborer des guides et notes techniques qui permettront d'opérationnaliser certaines réformes et de clarifier/ résoudre des difficultés soulevées.

- Conseil en stratégie d'action des porteurs des réformes

En s'appuyant sur la mutualisation systématique des bonnes pratiques, la CIRFiP et l'Institut des finances ont vocation à accompagner les porteurs de réformes notam-

ment pour la préparation et la conduite des réformes : conduite du changement, afin de garantir le succès de l'activité et accompagner les administrations financières et les acteurs de la réforme de la manière la plus efficiente.

- **Animation de réseaux d'acteurs professionnels de la réforme**

Le recours à des experts de pays impliqués dans la conduite des réformes des finances publiques visera à valoriser l'expertise nationale et régionale développée dans leur pratique quotidienne, en vue de la transmission de compétences et le partage de bonnes pratiques.

Constituant ainsi un vivier d'expertise régionale, les acteurs professionnels de la réforme sont des référents sur une thématique ou un axe de réforme et à ce titre peuvent être sollicités pour de l'apprentissage entre pairs au niveau de la région et de la coopération sud-sud.

En outre, le dispositif s'appuiera sur les initiatives et réseaux déjà existants (cadre fédérateur), comme l'INTOSAI Development Initiative ou l'Observatoire des finances publiques de l'UEMOA, dont les rôles stratégiques devraient être réaffirmés pour entériner le bilan et faire remonter les difficultés techniques et politiques rencontrées par les États.

- **Actions pédagogiques de transfert et de développement de compétences**

Les actions de renforcement des capacités visent à développer une offre de formation innovante, labélisée et à grande échelle en français et également à la décliner pour l'adapter à chaque pays en fonction du cadre juridique national, des méthodes et pratiques du pays et, aux besoins exprimés.

Les actions de renforcement des capacités visent à développer une offre de formation innovante, labélisée et à grande échelle en français et également à la décliner pour l'adapter à chaque pays en fonction du cadre juridique national, des méthodes et pratiques du pays et, aux besoins exprimés.

- **Actions de transformation des formations spécialisées**

Il ne s'agit pas seulement de former en continu mais bien de préparer les futures générations d'administrateurs et techniciens. Ainsi les contenus seront intégrés dans les cursus des écoles nationales et des universités qui le souhaiteront, afin de les labéliser. Les formateurs et référents pourront aussi être appelés à intervenir dans ses cursus. Cette professionnalisation de la formation est en phase avec les pratiques internationales.

■ Positionnement unique

- En faveur des pays africains francophones et des responsables des réformes, ce qui permet d'avoir un partage d'expérience sur des réformes communes en fonction de l'état d'avancement par pays et de leurs priorités ;
- En porteur de la Conférence CIRFiP : face à des mécanismes non pérennes sous forme de projets externalisés, en anglais, éloignés ou privatisés, cette plateforme serait une réponse de proximité, de pays faisant face aux mêmes défis de gouvernance, de capacités et de pénurie des ressources. La CIRFiP est une motivation de création de contenu pour soutenir le partage d'expérience ;
- En partenariat avec les Commissions Économiques Régionales (CER) : UEMOA et CEMAC. Ce qui permet d'avoir une vision globale des réformes selon les priorités régionales déclinées au niveau des pays ; le dispositif de suivi évaluation permettant ainsi de déterminer les nouveaux chantiers de réformes et d'identifier les appuis renforcés pour les pays les moins avancés.

■ Périmètre d'actions et priorités géographiques

Le périmètre d'intervention s'inscrit dans l'appui aux processus de réformes des finances publiques engagés par les pays et pour lesquels, en fonction des résultats d'évaluation, une priorisation ou un recentrage devrait être porté.

Les réformes portent sur l'ensemble de la GFP. L'appui aux acteurs du contrôle externe que ce soient les institutions supérieures de contrôle (ISC), les parlements et organisations de la société civile et/ou aux médias sera également inscrit ainsi que l'intégration des démarches innovantes comme la budgétisation sensible au Genre et au climat.

Les priorités géographiques sont les pays d'Afrique francophone, en particulier ceux ayant participé à la CIRFiP, permettant ainsi de bénéficier d'échanges d'expériences et d'appuis. Ce processus reste ouvert à tout pays africain souhaitant s'y joindre.

III

ENSEIGNEMENTS ET PREPARATIFS DE LA CIRFIP 2025

1 **Ce qui a bien fonctionné : une préparation méthodologique rigoureuse**

La préparation de la CIRFIP a été assurée par un Comité d'organisation composé d'un Comité de pilotage, un Comité scientifique et un Comité logistique et protocole avec l'appui d'un Secrétariat technique. Des experts internationaux et nationaux ont largement contribué aux travaux de sélection des thèmes, des contributions, d'analyse et de suivi de la préparation de chaque contribution (selon un format harmonisé afin de mieux appréhender les efforts de réforme), de la constitution de l'agenda et du fonctionnement des commissions.

Des rapporteurs et modérateurs ont été identifiés en amont et une note méthodologie mise à disposition (note et réunions de cadrage en distanciel et présentiel) pour les travaux en table ronde et l'animation ainsi que le rapportage.

Les préparatifs des futures CIRFIP pourraient largement s'inspirer des étapes clés qui ont été suivies pour la première conférence, à savoir :

- une phase de réflexion sur les objectifs de la conférence et les thèmes couverts ;
- une phase d'appel à contribution auprès des pays et relayés par les PTF ;
- une phase de prise de contact et d'échanges avec les experts pour les informer du processus de sélection, des formats, délais et conditions de prise en charge ;
- une phase de réception de notes succinctes, clarification si besoin ;
- un processus de validation par le Comité scientifique, avec une inscription à l'agenda et des courriers d'invitation et de prise en charge le cas échéant, de contacts avec les structures invitées et les experts les représentants sur le format des présentations et communications attendus et les délais ;
- une revue des documents et une finalisation de l'agenda des travaux en commission.

Grâce à cette démarche et processus mis en place, les contributions ont été riches et très appréciées car elles ont permis d'ancrer la CIRFIP dans la réalité des pays, dans la culture des institutions et dans le détail de la conduite des réformes.

La structuration de l'Agenda en table ronde dans chacune des commissions a permis des échanges concrets, des débats et de tirer des enseignements et des suggestions sur les facteurs assurant la gestion des risques et la bonne réussite des réformes, par leur adéquation et appropriation aux contextes spécifiques de chaque pays.

Les contributeurs et les PTF ont confirmé qu'ils avaient apprécié le contenu, l'engagement avec l'ensemble des pays et des autres contributeurs, grâce à

la conception et l'organisation de la CIRFiP et de son déroulement. Les participants ont confirmé qu'ils avaient appris pendant ces quatre jours et se sentaient appartenir à un ensemble de réformateurs.

Le cadrage de la première journée en plénière et les enseignements présentés en fin de conférence ont été essentiels pour cadrer les échanges dans un objectif de service public et d'efficacité et redevabilité, et orienter les recommandations vers l'aboutissement des réformes comme moyen vers des résultats.

2 Ce qui peut être amélioré

- Un temps de préparation des thématiques traitées lors des tables rondes pour permettre aux contributeurs et aux participants d'avoir accès en amont aux présentations et ainsi d'avoir un approfondissement des débats lors des travaux. Les documents de référence pour les participants seraient disponibles en ligne.
- Une cartographie des réformes en cours et de leur état d'avancement, sur base des systèmes de suivi et évaluation existants, notamment ceux de l'UEAMOA et de la CEMAC.
- Une mise en perspective des statistiques des finances publiques avec les données économiques pour mieux appréhender les enjeux ;
- La mise en place bien en amont et plusieurs semaines avant la conférence, de l'équipe modérateurs et rapporteurs, avec l'identification de profils ciblés en fonction des thématiques couvertes par les tables rondes.
- Malgré la présence très appréciée des deux représentantes du Maroc et du Cameroun, une plus forte représentativité des femmes, porteuses de réformes dans leur pays devra être encouragée lors de la prochaine CIRFiP. Le Comité de sélection devra être plus attentif à une participation équilibrée des femmes et des hommes parmi les contributeurs.
- Un temps additionnel de soutien aux contributeurs par les experts, une plateforme de travail dédiée permettant la collecte des documents et les échanges, traçables, du temps supplémentaire pour le post-CIRFiP, une enquête pré-CIRFiP et post CIRFiP (quelques mois plus tard).

3 Prochaines étapes : suite de la CIRFiP

Tous les documents produits pendant la CIRFiP, présentations et articles sont publiés en ligne sur le site dédié de la CIRFiP (devenu un point d'information réel et opérationnel sur les réformes) : www.reformes-finances-publiques.com

Les étapes clés à court terme sont d'une part **de mettre en place un groupe de travail pour préparer l'organisation de la CIRFiP 2025**, présidé jusqu'à la prochaine conférence par le pays hôte de la précédente (la Côte d'Ivoire) et qui regroupera les pays ayant participé à la CIRFiP 2023 au travers de représentants des pays de l'UEMOA (3) et de la CEMAC (3), de la RDC, de Madagascar et de l'Afrique du Nord (Maroc ou Tunisie). Les deux commissions régionales seront associées ainsi que quelques experts de pays et les principaux partenaires techniques et financiers intervenant dans les finances publiques.

Par ailleurs, il faudrait élaborer un calendrier de préparation de la CIRFiP 2025 (sur la base d'un retro planning), et de réfléchir au format du séminaire, au mode de sélection du pays d'accueil, ainsi qu'aux thématiques couvertes.

Pour mettre tout cela en mouvement, il faut savoir que la première CIRFiP a été préparée sur une période deux ans. Il convient donc de mettre en place rapidement un comité, même ad hoc (en attendant son officialisation) de préparation de la CIRFiP 2025. Ce comité élaborera un chronogramme de travail.

IV

ANNEXES

1. Agenda de la conférence

SÉQUENCE	OBJECTIF	CONTENU	INTERVENANT	PAYS/ INSTIT
OUVERTURE ET PLENIERES 1 & 28:45				
Accueil et inscription des participants				
ACCUEIL	ACCUEIL ET INSCRIPTION DES PARTICIPANTS	DERNIERS PRÉPARATIFS ET INSCRIPTION DES PARTICIPANTS	SECRETARIAT TECHNIQUE ET FPPS	
9H:30 SÉANCE D'OUVERTURE	ALLOCATION D'ACCUEIL DU MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET	PRÉSENTATION DE LA CONFÉRENCE	MME LE DIRECTEUR DE CABINET	CIV
	DISCOURS D'OUVERTURE DE L'UNION EUROPÉENNE	ENJEUX DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE	AMBASSADRICE DE L'UNION EUROPÉENNE	DUE
	DISCOURS D'OUVERTURE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE	DISCOURS D'OUVERTURE	REPRESENTANT DU PREMIER MINISTRE	CIV
Photo de famille / Point Presse / Pause-Café				
11H:00 SÉANCE PLÉNIÈRE 1: BILAN DES RÉFORMES DE GESTION DES FINANCES PUBLIQUES EN AFRIQUE	OUTILS D'ÉVALUATION DE PERFORMANCE DE LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES	RÉSULTATS DES OUTILS D'ÉVALUATION DE PERFORMANCE DES SYSTÈMES DE GFP	HOLY TIANA RAME MEMBRE DU SECRETARIAT PEFA	PEFA
	ÉTAT DES LIEUX DES INSTITUTIONS SUPÉRIEURES DE CONTRÔLE (ISC)	PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DU SUPRÊME AUDIT INSTITUTION PERFORMANCE MEASUREMENT FRAMEWORK (SAI PMF)	ALAIN MEMVUH, SENIOR MANAGER – SAI GOVERNANCE INTOSAI DEVELOPMENT INITIATIVE	IDI
	RÉFORMES DES FINANCES PUBLIQUES DANS L'UEMOA	BILAN ET PERSPECTIVES DES RÉFORMES DES FINANCES PUBLIQUES DANS L'UEMOA	HABASSO TRAORÉ, DIRECTEUR DES FINANCES PUBLIQUES ET DE LA FISCALITÉ INTÉRIEURE	UEMOA
	RÉFORMES DES FINANCES PUBLIQUES DANS LA CEMAC	BILAN ET PERSPECTIVES DES RÉFORMES DES FINANCES PUBLIQUES DANS LA CEMAC	ISSA BABA MAMADOU, DIRECTEUR DES FINANCES PUBLIQUES	CEMAC
Pause déjeuner				
14:00 – 16:45 SÉANCE PLÉNIÈRE 2 :	EXPÉRIENCE DE L'UNION EUROPÉENNE	RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION DE L'APPROCHE « COLLECTER PLUS ET DÉPENSER MIEUX »	ERIC DESCHOENMAEKER, UNITÉ APPUI BUDGÉTAIRE ET POLITIQUE FISCALE & MARY VAN OVERBEKE, ADE	INTPA - EU
	EXPÉRIENCE DU FMI	NORMES INTERNATIONALES, BONNES PRATIQUES DE GOUVERNANCE FINANCIÈRE ET ÉTAT D'AVANCEMENT DES RÉFORMES	PHILIPPE EGOUMÉ BOSSOGO, DIRECTEUR D'AFRITAC CENTRE	FMI

LEÇONS ET EXPERIENCES DES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS ET DE LA FRANCE	EXPÉRIENCE DE LA BAD	APPROPRIATION DES RÉFORMES PAR LES ACTEURS NATIONAUX ET DURABILITÉ	KOUDEIDIATOU ISSABRÉ-SOW ET CHRISTELLE WECKEND	BAD
	Pause café - 20 MIN			
	EXPÉRIENCE DE LA BANQUE MONDIALE	APPUI DE LA BANQUE AUX RÉFORMES DES FINANCES DU PUBLIQUES EN AFRIQUE FRANCO- PHONE	SAIDOU DIOP, COORDONNATEUR COORDONNATEUR GOUVERNANCE	BM
	EXPÉRIENCE DE LA FRANCE : LA LOLF	PLUS DE 20 ANS DE MISE EN ŒUVRE DE LA LOI ORGANIQUE RELATIVE AUX LOIS DE FINANCES (LOLF)	MIM GINTZ ET GLAISE, INSPECTION GÉNÉRALE DES FINANCES	FRANCE
16:45 - 17:45	CONSTITUTION DES GROUPES POUR LES TRAVAUX EN COMMISSIONS	INSCRIPTION AUX TRAVAUX EN COMMISS- SIONS	PARTICIPANTS	
18H:00 SÉANCE TECH- NIQUE SUR LES TRAVAUX EN COMMISSION	RÉUNION TECHNIQUE SUR LE CADRAGE DES TRAVAUX EN COMMISSION	PRÉSENTATION DE LA MÉTHODOLOGIE DE TRAVAIL DANS LES COMMISSIONS (VOIR NOTE) ET CADRAGE AVEC LES CONTRIBUTEURS	COMITÉ SCIENTIFIQUE, ÉQUIPES MODÉRA- TEURS & RAPPOR- TEURS, CONTRIBU- TEURS	
18:00 20:00	COCKTAIL		PARTICIPANTS	
20H:00 FIN DU JOUR 01				

SÉQUENCE	OBJECTIF	CONTENU	INTERVENANT	Pays/ INSTIT
----------	----------	---------	-------------	-----------------

TRAVAUX EN 5 COMMISSIONS

08H:45	OUVERTURE	ACCUEIL DES PARTICIPANTS	ÉQUIPE SÉCRÉTARIAT TECHNIQUE + FPPS	
09H:30	LANCEMENT DES TRAVAUX EN COMMISSIONS	PRÉSENTATIONS DES COMMISSIONS, THÈMES, OBJECTIFS & RÉSULTATS ATTENDUS	MODÉRATEURS, RAPPORTEURS ET CONTRIBUTEURS	
9H:30 - 12H:30 TRAVAUX EN COMMISSION	DÉMARRAGE TRAVAUX COMMISSION	TABLE RONDE 1 : VOIR NOTE MÉTHODOLOGIQUE POUR MODÉRATEURS, CONTRIBUTEURS ET RAPPORTEURS	VOIR PROGRAMME PAR COMMISSION	

Pause déjeuner - **12H30 - 13H30**

13H:45 - 17H:00 SUITE DES TRAVAUX EN COMMISSION	SUITE DES TRAVAUX EN COMMISSIONS	TABLE RONDE 2 : VOIR NOTE MÉTHODOLOGIQUE POUR MODÉRATEURS, CONTRIBUTEURS ET RAPPORTEURS	VOIR PROGRAMME PAR COMMISSION	
17H:15 - 18H:00 SÉANCES TECHNIQUES PARALLÈLES	DEBRIEFING INTERMÉDIAIRE - FIN JOUR 1	PRÉSENTATION DES ÉTAT D'AVANCEMENT : CONCLUSIONS, RECOMMANDATIONS ET ÉLÉMENTS /SYNTHÈSE	MODÉRATEURS & RAPPORTEURS	
	RÉUNION TASK FORCE INSTITUT RÉGIONAL	SENSIBILISATION ACTEURS RÉGIONAUX ET PARTENAIRES SOUS L'ÉGIDE DE LA CIV	COMITÉ SCIENTIFIQUE, UEMOA, CEMAC, CIV, FMI, BAD, AFD	

SÉQUENCE	OBJECTIF	CONTENU	INTERVENANT	PAYS/ INSTIT
TRAVAUX EN 5 COMMISSIONS (SUITE)				
08H:45	OUVERTURE	ACCUEIL DES PARTICIPANTS	ÉQUIPE SECRÉTARIAT TECHNIQUE + FPPS	
9H:00 - 12H:00 TRAVAUX EN COMMISSION	SUITE DES TRAVAUX EN COMMISSION	TABLE RONDE 3 : VOIR NOTE MÉTHODOLOGIQUE POUR MODÉRATEURS, CONTRIBUTEURS ET RAPPORTEURS	VOIR PROGRAMME PAR COMMISSION	
Pause déjeuner - 12H30 - 13H30				
13H:15 - 16H:00 FIN DES TRAVAUX EN COMMISSION	FIN DES TRAVAUX EN COMMISSION	TRAVAUX DE SYNTHÈSE EN COMMISSION : RÉPONSES AUX QUESTIONS POSÉES, RÉDACTION DES RECOMMANDATIONS	VOIR PROGRAMME PAR COMMISSION	
16H:15 - 18H:00 SÉANCES TECHNIQUES PARALLÈLES	DEBRIEFING FINAL - MODÉRATEURS ET RAPPORTEURS	CONCLUSIONS, RECOMMANDATIONS & SYNTHÈSE. ÉLABORATION ÉTAPES POST- CIRFIP ET DÉCLARATION D'ABIDJAN	COMITÉ SCIENTIFIQUE, MODÉRATEURS & RAPPORTEURS	

2. Liste des participants à la Conférence

- Comité de Coordination

	Noms & Prénoms	Fonctions	Structures	Adresse E.mails
1	Lambert N'Galadjo Bamba	Président	MFB	n.bamba@finances.gouv.ci.
2	Massimo Scolarbi	Membre	UE	Massimo.SCALORBI@eeas.europa.eu
3	Remy Bardon	Membre	UE	Remi.BARDON@eeas.europa.eu
4	Bernard Salomé	Membre	FPPS	bernardsalome@gmail.com
5	Patrick N'Gouan	Secrétaire	CONAFIP/ MFB	p.ngouan@tresor.gouv.ci
6	Anne Cathérine-Claude	Membre	DUE Abidjan	Anne-Catherine.CLAUDE @eeas.europa.eu
7	Généviève Seri	Membre	CCCI-UE	genevieve.seri@ccciiue.ci

- Comité scientifique

	Noms & Prénoms	Fonctions	Structures	Adresse E.mails
1	Lambert N'Galadjo Bamba	Président	MFB	n.bamba@finances.gouv.ci.
2	Remy Bardon	Membre	UE	Remi.BARDON@eeas.europa.eu
3	Bernard Salomé	Membre	FPPS	bernardsalome@gmail.com
4	Fatoumata Traoré	Membre	CCCI-UE	fatoumata.traore@ccciiue.ci
5	Laurence Jacquet	Membre	FPPS	laurence_jacquet@orange.fr
6	Jérôme Dendura	Membre	FPPS	jerome@adelante.eu.com
7	Alban Houré	Rapporteur général	CAPEC	alban.ahoure@gmail.com
8	Sultan Touré	Membre	MEPD	sultan.toure@gmail.com
9	Yves-Roland Saha	Membre	FPPS	yvesrolandsaha@gmail.com
10	Patrick N'Gouan	Coordinateur Secrétariat Scientifique	CONAFIP/ MFB	p.ngouan@tresor.gouv.ci patrick.ngouan@gmail.com

- Comité logistique et protocole

	Noms & Prénoms	Fonctions	Structures	Adresse E.mails
1	Mafing Touré	Président	MFB	mafingue@hotmail.com
2	Rufin Kouamé	Membre	ICE	rufin.kouame@ice-org.eu
3	Vincent Fruchart	Membre	FPPS	vfruchart@yahoo.com
4	Noëlle Kouacou	Membre	ICE	hermancenoe.kouakou@gmail.com
5	Dr Gbery Paul	Membre	Ministère de la Santé	gberypr@gmail.com
6	Brahima Sangaré	Membre	Ministère des Affaires Etrangères	01 02 03 19 39
7	Paul Koffi	Membre	MAE	07 07 367 00 46

- Membres des séances plénières et/ou des commissions

PAYS	NOMS	PRENOMS	INSTITUTIONS	E.MAILS
Cameroun	Abakar	idrisa Djibrine	DGI	abakaridrisa@yahoo.fr
OCDE	Abdelghani	Samia	Division des Relations Internationales	Samia.ABDELGHANI@oecd.org
UE	Acero Casamitja	Carlos	DUE Conakry	Carlos.ACERO-CASAMITJA@eeas.europa.eu
Côte d'Ivoire	Adico	Innocent	DGI	inadico2018@gmail.com
Côte d'Ivoire	Adopo	Fiacre	DGBF	fiacreadopo@yahoo.fr
Côte d'Ivoire	Affian	Brou Marie	CAPEC	marith00225@yahoo.fr
Congo Brazza	Akondzo	Gaston Constant	Ambassade du Congo en RCI	
Sénégal	Alioune	Diouf	Ministère des Finances	alioune.diouf@tresor.gouv.sn
Côte d'Ivoire	Amon	Warenn	Ministère de l'Economie du Plan et du Dvp	amonwarenn@gmail.com
Togo	Apely	Kossi	Ministère de l'Economie et des Finances	apkgermain@yahoo.fr
Togo	Assignon	Kokou Mawudoudzi	DGBF	godwinassignon@gmail.com
Congo Brazza	Ayeba Onanga	Rock Roger	Ministère de l'Economie et des Finances	rockeyabe9@gmail.com
Côte d'Ivoire	Ba	Amadou	AT PAPE	amadou.ba@gopa.de
Tunisie	Bahar	Halima	Ministère des Finances	halimabahar@finances.tn
Tchad	Barh Bachar	Abdoulaye		abbachar4@gmail.com
Benin	Batonon	Serge	Cour des Comptes	sergebat2002@yahoo.fr
Burkina Faso	Belem	Jean Yves	DGTCF	belemj@yahoo.fr
Maroc	Benhameur	Hajar	Direction du Budget -MEF	benameur@db.finances.gov.ma
Côte d'Ivoire	Botchi	Henri	Primature	henri.botchi@cccicue.ci
Tunisie	Boujneh	Mounier	Direction Générale des Impôts	mounir.boujneh@finances.gov.tn
Cameroun	Boumsong	Sophie	Direction Générale du Budget	boumsongsofie@yahoo.fr
Guinée Conakry	Camara	Ibrahima Béré	Ministère de l'Economie et des Finances	himi80@yahoo.fr

PAYS	NOMS	PRENOMS	INSTITUTIONS	E.MAILS
Guinée Conakry	Barry	Thierno Ibrahima	Ministère de l'Economie et des Finances	thiernbama@gmail.com
UE	Camara	Susana	DUE Cotonou	susana-maria.camara-perez @eeas.europe.eu
BAD	Chidiebere	Ibe	BAD	C.IBE@afdb.org
Côte d'Ivoire	Cissé	Marcelin	Direction Générale du Plan	zmarcelin@hotmail.com
Benin	Codjovi	Mireille Hortense	Direction Générale du Budget	horti_mir@yahoo.fr
Côte d'Ivoire	Dah	Marius Romeo	DGI	marius-dah@yahoo.fr
Côte d'Ivoire	Danon	Okpo hervé	HABG	ho.danon@habg.ci
RCA	Dea-Koffemba	Carla	Ministère des Finances et du Budget	carladea-koffenda@finances .gouv.cf
Côte d'Ivoire	Dere	Ossehin Victorien	PAGEF	derevic@yahoo.fr
Sénégal	Dia	Thierno Idrissa Arona	Cour des Comptes	tiadia@courdescomptes.sn. / thiernoidrissadia@yahoo.fr
Sénégal	Dia	Oumar	ANSD agence nationale de la statistique	Oumar.DIA@ansd.sn
Guinée Conakry	Diallo	Hassimiou	AFD Conakry	dialloh1.ext@afd.fr
ITB Côte d'Ivoire	Diallo	Safiatou	Institut Tony Blair	s.diallo@institute.global
Côte d'Ivoire	Diane	Abdoulaye	DAJC	abdoulayedia@yahoo.fr
PNUD/ CI	Diarra	Becaye	PNUD	becaye.diarra@undp.org
Côte d'Ivoire	Diarrassouba	Vaflaly	Cour des Comptes	vaflaly.DIARRASSOUBA@cdc.ci
Sénégal	Diaw	Cheikh Tidiane	Ministère des Finances et du Budget	ctdiaw@minfinances.sn
Côte d'Ivoire	Diomandé	Kadidia	DGBF	kadidia.dion@gmail.com
TBI Côte d'Ivoire	Djama	Granh	Institut Tony Blair	mounir.boujneh@finances .gov.tn
Côte d'Ivoire	Djedjé	Hyppolite	DGTCP	hyppolite.djedje@tresor .gouv.ci
Côte d'Ivoire	Djeman	Yannick-Anthony	MFB	yannick-anthony@outlook.fr

PAYS	NOMS	PRENOMS	INSTITUTIONS	E.MAILS
Côte d'Ivoire	Dosso	Fatoumata	CONAFIP/ Primature	fdosso@hotmail.com
AFD	Doumbouya	Moussa	AFD Conakry	doumbouyam@afd.fr
Côte d'Ivoire	Dr Akrassi	Evrard	CAPEC	evrardakrassi@gmail.com
Côte d'Ivoire	Dr Becho	Isabelle	CAPEC	isabecho@gmail.com / isato_2@yahoo.fr
Côte d'Ivoire	Dr Kouao	Reine	CAPEC	reinekouao@yahoo.fr
Côte d'Ivoire	Dr Donan Tcha	Yves Bernardin	CAPEC	donantcha@yahoo.fr
Côte d'Ivoire	Dr Konan	Sandrine	CAPEC	konandrina@yahoo.fr
Guinée Conakry	Dr. Conte	Facinte	Ministère de l'enseignant Supérieur et de la Recherche Scientifique	sg.mesrs@gouvernement .gov.gn
UNCDF/FNEC	Dr. Gnanvi	Appolinaire	UNCDF/LOCAL/FNEC	gnaviappolinaire@yahoo.fr
BAD	Dr. Ogunleye	Eric	BAD	E.OGUNLEYE@AFDB.ORG
PWC	Dubois	Michel	Price Waterhouse Cooper (PWC)	michel.dubois@pwc.com
Expertise France	Dupont	Clément	Governance department	clement.dupont@ expertisefrance.fr
FMI/AFRITAC Centre	Egoumé Bossogo	Philippe	AFRITAC	PEGOUMEBOSSOGO@imf.org
Benin	Ezin	Boris	Direction Générale du Budget	ezinboris@gmail.com
Benin	Facinou	Zisson	Inspection Générale des Finances	ziscos1@yahoo.fr
Côte d'Ivoire	Fofana	Yacouba	Direction des Prévisions des Politiques et Statistiques Économiques	y.fofana@dge.gouv.ci
Côte d'Ivoire	Fofana	Lassina	DG Caisse des Dépôts et Consignations	infos@cdc.ci
Expertise France/ CI	Foulon	Alexandre	Expertise France	alexandre.foulon@ expertisefrance.fr
Expertise France /Cameroun	Gaudinot	Arnaud	Direction Générale des impôts	arnaud.gaudinot@ expertisefrance.fr
Côte d'Ivoire	Gbané	Abou	CONAFIP/DGTCF	abou.gbane@tresor.gouv.ci
FRANCE	Gintz	Rodolphe	Inspection Générale des Finances	rodolphe.gintz@igf.finances .gouv.fr
France	Glaise	Charles-Henry	Inspection Générale des Finances	charles-henry.glaise@ igf. finances.gouv.fr

PAYS	NOMS	PRENOMS	INSTITUTIONS	E.MAILS
Expertise France	Gonzalez	Matthieu	Projet FORCE	matthieu.gonzalez@expertisefrance.fr
TBI/CI	Gouem	Abdoul	TBI	a.gouem@institute.global
UE	Gregbou-Kowazin	Alias Symphorien	DUE Bangui	Alias-Symphorien.GREGBOU-KOWAZIN@eeas.europa.eu
Expertise France	Hassani	Hamedane	Projet FORCE	hamedane.hassani@expertisefrance.fr
Togo	Hevi	Bertin	Ministère de l'Économie des Finances	bertindh@gmail.com
FMI	Hiol	Nicolas	AFO	NHiol@imf.org
Benin	Hounmenou	Jonas Mahoutondji	Direction de la Planification Stratégique et des Etudes	JHOUNMENO2@FINANCES.BJ
Benin	Hounton	Bienvenue	ICE	bienvenu.hounton@ice-org.eu
Côte d'Ivoire	Ingiyimbere	Fidèle	CERAP/UJ	fidele.ingiyimbere@cerap-inades.org
RDC	Kadila Ngalula	Gerry	Institut National de la Statistique	gerrykadila@gmail.com
UNICEF CI	Kielem	Aristide	UNICEF Abidjan	akielem@unicef.org
Burkina Faso	Kobiane	Nicolas	Ministère de l'Économie et des Finances	kob_nic@yahoo.fr
AFD	Koffi	Saint-Jérôme	AFD	koffisj@afd.fr
Côte d'Ivoire	Koné	Nontihès	Finances Publiques, Notre Affaire à Tous (société civile)	courrier@apdhci.org
Côte d'Ivoire	Koné	Wakayoh		konewakayohghislainwilfried@gmail.com
Côte d'Ivoire	Koroma	Tinnon	Direction Générale des Financements	koromatinnon@tresor.gouv.ci
Côte d'Ivoire	Kouacou N'da	Ange	Direction du Contrôle Financier	ndaange@yahoo.fr
Côte d'Ivoire	Kouadio	N'Dri Pacôme	Trésor Public	ndri.pacome@tresor.gouv.ci
Côte d'Ivoire	Kouamé	Flavien Yao	Direction Générale du Budget et des Finances	ykflavien@gmail.com
Côte d'Ivoire	Kouamé	Didier	DGBF	didierkouame76@gmail.com
Côte d'Ivoire	Kouamé	Kra Narcisse	DCF	charles-henry.glaise@igf.finances.gouv.fr

PAYS	NOMS	PRENOMS	INSTITUTIONS	E. MAILLS
FMI	Kouao	Kadio	FMI	AToure@imf.org
BAD	Koudeidiatou	Issabre-Sow	BAD	I.SOW@afdb.org
Burkina Faso	Koumsaga	Abdoul Rasmene	Direction de la Dette Publique	kabdulrasman@gmail.com
Benin	Kounake	Arnold	Direction Générale du Budget	dossard2@yahoo.fr
Côte d'Ivoire	Kouraogo	Laurent Jimmy	DGTCP	jkouraogo@tresor.gouv.ci
Guinée Conakry	Kourouma	Joseph Kovana	Ministère du Budget	jkourouma@mbudget.gov.gn
UE	Lacroix	Fanny	DUE Kinshasa	fanny.lacroix@eeas.europa.eu
Côte d'Ivoire	Lambert-Acka	Chantal	Ministère des finances et du budget	goslachantal@gmail.com
CREDAF/AIST	Lemesle	Catherine	CREDAF/AIST	catherine.lemesle@dgfip.finances.gouv.frg
Gabon	Lendoye	Ghislain-Firmin	Ministère du Budget et des Comptes Publics	ghislain.lendoye@gmail.com
TBI/Côte d'Ivoire	Lingue	Frejus	Institut Tony Blair	F.Lingue@institute.global
UE	Malongo	Jean-Claude	DUE N'djamena	Jean-Claude.MALONGO@eeas.europa.eu
CEMAC	Mamadou	Issa Baba	CEMAC	mamadoui@cemac.int
AFD	Martinena	Duplessis Audrey	AFD	martinenqduplessisa@afd.fr
Congo Brazza	Massamba	Ludovic Alfred	Ambassade du Congo en RCI	alfredmassamba5@gmail.com
UE	Mbaïndiguim Djelardje	Hyacinthe	DUE N'djamena	djelardje-hyacinthe.mbaïndiguim@eeas.europa.eu
Gabon	Mbondo	Landry	Direction Général des Douanes	mbondolandry45@gmail.com
IDI	Memvuh	Alain	NTOSAI Development Initiative	alain.memvuh@idi.no
RDC	Misenga Milabyo	Godefroid	Ministère des finances	godemisenga1@gmail.com
Expertise France	Missiel	Olivia	Projet FORCE	olivia.missiel@expertisefrance.fr
UEMOA	Sliman Saidou	Haoua	UEMOA	hsaidou@uemoa.int
Expertise France/CI	Mocellin	Isabelle	Projet PARFID	isabelle.mocellin@expertisefrance.fr

PAYS	NOMS	PRENOMS	INSTITUTIONS	E.MAILS
Guinée Équatoriale	Monsuy Afana	Ireneo Mangue	Ministère des finances et du budget	ireneo.mangue@gmail.com
Expertise France	Mounier	Pascal	Cour des Comptes France (Projet PACC)	pascal_mounier@yahoo.fr
Guinée Équatoriale	Mvo Mangue	Pascual	Ministère des Finances et du Budget	Nvomangue@hotmail.com
Côte d'Ivoire	N'dia	Arouna	Direction Générale des Douanes	arouna_ndia@hotmail.com
Côte d'Ivoire	N'guessan	Gabriel	Institut National de Statistiques	nguessangabriel@gmail.com
Expertise France	Nadal	Jean Philippe	Projet FORCE	jean-philippe.nadal@expertisefrance.fr
UNDCF	Nanako	Cossoba	Local Climate Adaptive Living Facility	cossoba.nanako@undcf.org
France	Ndabananiye	Jean Claude	IIPPE	jc.ndabananiye@iiep.unesco.org
Congo Brazza	Ndeko	Serge Marie Aimé	Ministère de l'Économie et des Finances	s.ndeko@finances.gouv.cg
Expertise France	Ndiaye	Awa	Projet FORCE	awa.ndiaye@expertisefrance.fr
Tchad	Ndiliranditson	Tamkiro	Ministère des Finances, du Budget et des Comptes publics	ndicael@gmail.com
RCA	Ndjiki	Fallone Laurelle	Ministère des finances et du budget	nlaurelle@gmail.com
Gabon	Ndong Bié	Ambroise	Ministère du Budget et des Comptes Publics	classem923@yahoo.fr
Gabon	Ndzoumbangoye	Ghislain	Direction Général des Impôts	ghisb7@yahoo.fr
Côte d'Ivoire	Neonsenebo	Matogoma	Ministère des finances et du budget	kandkonneon@gmail.com
RCA	Nganawara	Franck-Anthony	Ministère des finances et du budget	nganawarafa@gmail.com
Congo Brazza	Ngouembe	Lauric	Ministère de l'Économie et des Finances	ingouembe@gmail.com
Belgique	Niang	Al Hassane	GOPA	alhassane.niang@gopa-pace.com
Guinée Équatoriale	Nvo Nvo	Bienvenido Bruno	Ministère des finances et du budget	Abruno2001@gmail.com
Gabon	Nzamba Mangala	Thèle Wilfrid	Ministère du Budget et des Comptes Publics	nzambang@yahoo.fr
CEMAC	Nzue Eneme	Perin	CEMAC	NZUEP@cemac.int
Côte d'Ivoire	Odoua	Jean Hervé Elléby	ANRMP	jh.odoua@anrmp.ci

PAYS	NOMS	PRENOMS	INSTITUTIONS	E.MAILS
Gabon	Olliang Kazadi	Cédric	Ministère du Budget et des Comptes Publics	cedric.kazadi@tresorpublic.ga
Expertise France	Onguéné	Laurent	Projet PACCC)	laurent.onguene@expertisefrance.fr
Congo Brazza	Oniangue Otanda	Océan Alvéry	Ambassade du Congo en RCI	secretaire2.ambago.ci@gmail.com
FMI	Ouattara	Naby	AFO	NOuattara2@imf.org
UE	Pohu	Anne-Aël	DUE Kinshasa	Anne-Ael.POHU@eeas.europa.eu
Côte d'Ivoire	Prof. Gbakou	Monnet Patrick	CAPEC	patrick.gbakou@gmail.com
Benin	Prof. Segou	Pierrot	Ministère de l'Économie et des finances	PSEGO@finances.bj
Côte d'Ivoire	Prof. Tehoua	N'Drin Pélagie	CAPEC	theouapelagie@uao.edu.ci theouapelagie@yahoo.fr
DUE Mali	Prorok	Mateusz	DUE BAMAKO	Mateusz.PROROK@eeas.europa.eu
Madagascar (AFD)	Rabenandrasana	Téophil	Ministère de l'Éducation Nationale	rteophil@gmail.com
Madagascar (AFD)	Raharijaonaa	Rado Haja Ezekiel	Direction de la Comptabilité publique	rrado.haja.ezekiel@gmail.com
Madagascar	Rajaofetra	Andry	Direction Général du Trésor; MEF	a.rajaofetra@icloud.com
PEFA	Rame	Holy Tiana	Secrétariat PEFA	hrame@pefa.org
Madagascar	Razafimandimby	Patrick Naivoaharinjaka	Ministère de l'Économie et des Finances	razafimandimby.patrick@gmail.com
Maroc	Rhannam	Samir	Ambassade du Maroc en RCI	s.rhannam@maec.gov.ma
Banque Mondiale	Saidou	Diop	BM	dsaidou@worldbank.org
UE	Sebre	Dramane	DUE Ouagadougou	Dramane.SEBRE@eeas.europa.eu
Côte d'Ivoire	Soulama	Kalifa Martin	CERAP/UJ	martinsoulama2@gmail.com
Guinée Conakry	Soumah	Daniel	Direction Générale des Impôts	soumahdaniel@gmail.com daniel.soumah@dgi.gov.gn
Côte d'Ivoire	Soumahoro	Dély	Ministère des Finances et du Budget	soumdely@yahoo.fr
UE	Sperandeo	Valeria	DUE Bangui	Valeria.SPERANDEO@eeas.europa.eu
BAD	Sugden	Carina	BAD	C.SUGDEN@afdb.org

PAYS	NOMS	PRENOMS	INSTITUTIONS	E.MAILS
Banque Mondiale	Swinkels	Rob	BM	rsuwinkels@worldbank.org
Guinée Conakry	Sylla	Mohamed Lamine	CTSP	mohamedaminesylla@yahoo.fr
BAD	Taimo	Leticia	Independent Development Evaluation	L.TAIMO@afdb.org
FMI	Tedang	Djoret Biaka	AFRITAC	DBiakaTedang@imf.org
Côte d'Ivoire	Teli Ghehi	Matthieu	Direction Générale des Douanes	Telito77@gmail.com
Côte d'Ivoire	Tingain	Julien	Plateforme Gouvernement Ouvert (société civile)	tingaink@yahoo.fr
Burkina Faso	Toe	William	DGTCP	willtoe80@yahoo.fr
FMI	Touré	Aminata	FMI	AToure@imf.org
Guinée Conakry	Traoré	Mamadi	Direction Générale du Budget	madidoura@gmail.com
UEMOA	Traoré	Habasso	Commission de l'UEMOA Ouagadougou	htraore@uemoa.int
Banque Mondiale	Traore	Youssef	BM	ytraore2@worldbank.org
Belgique	Van Overbeke	Mary	INTPA-UE	Mary.Van.Overbeke@ade.eu
UE	Vercoutere	Maïva	DUE Abidjan	maiva.vercoutere@eeas.europa.eu
Banque Mondiale	Verheuijen	Tony	BM	averheijjen@worldbank.org
Benin	Vissoh	Carlos		vissohcarlos@gmail.com
Belgique	Vissol	Andrea	ICE/GOPA	Andrea.Vissol@gopa-pace.com
FMI	Vu	Ha	AFO	HVu@imf.org
BAD	Weckend	Christelle	BAD	C.WECKEND@AFDB.ORG
Côte d'Ivoire	Wognin	Maruis	FES	maruis.wognin@fes.de
Côte d'Ivoire	Yaba	Anastasia	Direction Générale des Financements	anastasia23yaba@gmail.com
CEMAC	Yalis	Edmond Raoul	CEMAC	yalisedmond@yahoo.fr
Côte d'Ivoire	Yao	Roland Claver Kouadio	Inspection Générale d'Etat	Roland.kouadio@lge.ci

PAYS	NOMS	PRENOMS	INSTITUTIONS	E.MAILS
Côte d'Ivoire	YAO	Kan Seraphin	GOPA	kanseraphin.yao@gopa.de
Côte d'Ivoire	YAPO	Hervé	Direction Générale de l'Economie	Herve.yapod17@gmail.com
Mali	Yatassaye	Binta Maïga		ybinta@hotmail.com
Côte d'Ivoire	Yatassaye	Boubacar Bouya	Direction Générale du Plan et de la Lutte contre la Pauvreté	yatassaye.plan@gmail.com
BAD	Yeboah-Forson	Daniel	BAD	D.YEBOAH-FORSON@afdb.org
Côte d'Ivoire	Yeo	Nibontenin	DCF	yeonib@yahoo.fr
Côte d'Ivoire	Yoboué	Constant Joël	Société Civile	yobouekouakou007@yahoo.fr
AFD	Yondo	Lionel	AFD	yondol@afd.fr
Banque Mondiale	Zannou	Edith	BM	ezannou@worldbank.org
Tchad	Zene	Saleh Abakar	Ministère des Finances, du Budget et des Comptes publics	salahabakarO@gmail.com

3. Photos

Commission 1



Commission 2



Commission 3



Commission 4



Commission 5



Comité Scientifique



Comité Scientifique



À bientôt pour la CIRFIP 2025





**Conférence
Internationale sur les
Réformes des
Finances
Publiques**



WWW.REFORMES-FINANCES-PUBLIQUES.COM